

# Ami entends-tu...

## **JOURNAL DE LA RÉSISTANCE BRETONNE**

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance  
Comités du Morbihan - Côtes d'Armor - Finistère

Rédaction - Administration - Publicité - 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Abonnement : 1 an : 40 F - Carte de soutien annuelle : 60 F

# 95

QUATRIÈME TRIMESTRE 1995

PRIX : 10 FRANCS

**CONSEIL NATIONAL  
DE L'A.N.A.C.R.  
23 NOVEMBRE 1995**

- LE PROGRAMME DU C.N.R.
- LE RESPECT DU PLURALISME
- LE DEVOIR DE MEMOIRE
- LES AMIS DE LA RESISTANCE



*200 Délégués, représentant tous les départements, réunis à l'Espace REUILLY ...*

# Voyages KERJAN

PLOUAY  
Tél. 97.33.30.37

GUIDEL  
Tél. 97.65.36.06



CARS de 23 à 65 places

COUCHETTES - WC  
Vidéo  
CLIMATISATION

## Le Chêne d'Antan

**Hervé DUCLOS**

*Maître Artisan Cuisinier*  
**TRAITEUR**

*Kermarec - 56240 BERNÉ*  
Tél. 97 34 23 60

# NE CHERCHEZ PLUS

*les clés de votre habitat*

LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEUR QUÉV  
EN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEUR Q  
UÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOEMEU  
R QUÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE PLOE  
MEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-PLAGE P  
LOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-PLA  
GE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-  
PLAGE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARM  
OR-PLAGE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT L  
AG PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT L  
PLOEMEUR QUÉVEN LORIE  
PLOEMEUR QUÉVEN L  
AGE PLOEMEUR QUÉV  
-PLAGE PLOEMEUR Q  
LARMOR-PLAGE PLOEMEU  
LORIENT LARMOR-PLAGE PLO  
QUÉVEN LORIENT LARMOR- PLAGE  
PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMOR-PL  
AGE PLOEMEUR QUÉVEN LORIENT LARMO



**le foyer  
d'ARMOR**

21, rue Jules Legrand - 56100 LORIENT  
Téléphone 97.64.22.70



**AUDITION  
CONSEIL**

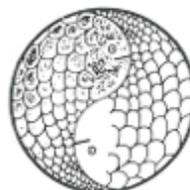
**Mieux entendre à Lorient.**

**Loïc Laloup**

Audioprothésiste D.E.

**CENTRE RÉGIONAL  
DE CORRECTION AUDITIVE**

3 bis, rue des Remparts - 56100 LORIENT  
Tél. 97 21 46 63



**GROUPE  
"FRANCAISE MARITIME"**  
COLLECTE DE TOUS PRODUITS  
D'ORIGINE ANIMALE

SFM CONCARNEAU	Tél. : 98.97.40.55
SFM LORIENT	Tél. : 97.37.40.73
SFM ST GERMAIN S/LILLE	Tél. : 99.55.20.69
S.A.E. LOCMINE	Tél. : 97.60.02.45
SARDA PLOUVARA	Tél. : 96.73.97.59
SALMON ISSE	Tél. : 40.81.60.08
TIMO GUER	Tél. : 97.22.00.01

# MORBIHAN

## JOSEPH HENAFF HÉROS DE L'OMBRE



A Lorient, dans le quartier de LANVEUR, une rue porte le nom de Joseph HENAFF... sans autre indication... REGRETTABLE OUBLI !

Qui était Joseph Hénaff ?... Un ancien élé ? un grand navigateur ? Notre compatriote était tout simplement un Héros de l'ombre, mort en déportation le 24 Janvier 1945 au sinistre camp de Fallersleben.

Né le 28 Juillet 1902 dans une famille de boulangers de Ploemeur, il s'était installé avec sa famille Rue de Larmor à Lorient, non loin du Cinéma "Armor-Palace".

Mobilisé en 1940, il est fait prisonnier. Libéré pour cause de maladie, il reprend ses activités professionnelles et rejoint la Résistance... Joseph Hénaff, pseudo "Coco", est entré officiellement au réseau de renseignements Castille (Confrérie Notre-Dame) en Janvier 1943 avec le Colonel Rémy et Alphonse Tanguy (Alex). (Celui-ci, entré au réseau en 1941, est abattu par la Gestapo le 5 Novembre 1943).

Après la destruction de Lorient, Joseph Hénaff se réfugie, avec sa famille, au Croisty puis au Faouët où il poursuit ses activités au service de la France. C'est au Faouët qu'il sera arrêté en Novembre 1943, par la gestapo, bien renseignée.

Transféré à Rennes, où il subit d'atroces tortures, Joseph fait partie d'un sinistre convoi vers Compiègne et ... la déportation dont il ne reviendra jamais.

Un livre, illustré de nombreuses photos, édité par le réseau Castille, rend hommage à tous ces héros de l'ombre, parmi lesquels de nombreuses femmes.

### TEMOIGNAGES :

Roges LE ROUX dans son livre "Le Morbihan en guerre", témoigne, page 187 : "Le chauffeur de taxi lorientais Joseph Hénaff met sa voiture à la disposition du réseau pour transporter les agents et le courrier". Page 361 : "L'arrestation du Chef radio "TILDEN" le 4 Novembre 1943, est suivie en quelques semaines de la destruction du réseau. Joseph Hénaff est arrêté à son domicile au Faouët avant midi..."

Le Sous-Lieutenant Joseph HENAFF, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 39-45, a reçu, à titre posthume, une haute distinction du Maréchal Montgomery le 6 Mai 1946.

Jean MABIC.

## BLANCHE LA CONVOYEUSE

Au cours des Cérémonies Commémoratives des Combats de la Pie et de la Journée de la Femme dans la Résistance, Corentin André, Président départemental de l'A.N.A.C.R. des Côtes d'Armor, a rendu un hommage particulier à "BLANCHE", agente de liaison... (Mme TARDIVÉL, actuellement domiciliée à Malestroit).

Corentin André raconte :

"L'an dernier, au cours du 50ème anniversaire du combat de mon maquis, je rencontre "Blanche" la convoyeuse... Cinquante ans se sont écoulés mais les souvenirs du calvaire qu'elle vécut me reviennent en mémoire : Dernier groupe à quitter le maquis, nous sommes 3 rescapés assaillis de tous côtés ; nous rejoignons une ferme où ne demeurent que la fermière et sa fille adolescente, qui, elles aussi, vont vivre une nuit infernale. Elles n'hésitent pas à procurer à la convoyeuse des vêtements qui l'apparentent à une fille de la ferme.

Mon compagnon et moi réussissons à passer isolément.

Bientôt arrivent les allemands qui demandent à la fermière d'atteler une bétailière pour recueillir les cadavres allemands et les faire parvenir à Tréguier avant le jour. 30Kms, 2 soldats en armes accompagneront la fille ; la mère exige d'accompagner sa fille. La convoyeuse Blanche est emmenée à 300 mètres environ de la ferme, en bordure de route, où a été tué Laurent GOAVEC, Chef de la section de Ploumanac. Les allemands, ivres après le pillage traditionnel, vont beaucoup s'amuser... en faisant comprendre à Blanche qu'elle doit "s'atteler" entre les pieds de notre camarade et le traîner ainsi sur les 300 mètres qui les séparent de la ferme. (Le plus terrible, dira-t-elle, ce fut d'entendre sa pauvre tête heurter les pierres du chemin...)

Elle doit traîner le corps dans un verger et y creuser une tombe ; ce fut interminable..., ponctué de leurs plaisanteries.

Blanche raconte : "Je pensais qu'ils allaient me tuer et que je creusais aussi ma propre tombe... Celà dura des heures, puis je dus traîner Laurent et le faire basculer dans la fosse et le recouvrir. Mes larmes déclanchaient leurs plaisanteries. Au petit matin, la brave fermière et sa fille revinrent. Elles étaient aussi bouleversées que moi. Je partis à travers la campagne que je ne connaissais pas. Huit jours plus tard, mes camarades me retrouvèrent à une vingtaine de kilomètres, chez une autre fermière au grand coeur."

## DIMANCHE 2 JUIN 1996 A GUÉMENÉ-SUR-SCORFF CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE L'A.N.A.C.R.



GUÉMENÉ, c'était il y a presque 28 ans, le 21 Avril 1968. Le congrès dans l'accueillante cité du Pays Pourleth.

**LE 23 NOVEMBRE 1995 A PARIS**

# **CONSEIL NATIONAL DE L'A.N.A.C.R.**

**- LE PROGRAMME DU C.N.R. - LE DEVOIR DE MEMOIRE**

**- LE RESPECT DU PLURALISME - LES AMIS**

Le Conseil National de l'A.N.A.C.R. s'est réuni à Paris le 23 Novembre 1995. 200 délégués, venus de tous les départements, participaient aux travaux. Le Morbihan, les Côtes d'Armor et le Finistère étaient représentés.

Robert CHAMBEIRON présidait, entouré des membres du Bureau National.

Le programme du Conseil National de la Résistance, d'une grande actualité, le devoir de mémoire et de la réalité historique, le respect du pluralisme au sein de l'A.N.A.C.R. ont été au coeur des débats, enrichis par les interventions de Charles Fournier-Bocquet, Robert Vollet, Pierre Sudreau, du secrétaire des Amis de la Résistance... de Jacques Weiller notamment.

**C. FOURNIER-BOCQUET** : "Certains voudraient instituer une seule journée du souvenir, le 11 Novembre... effaçant la réalité historique du 8 mai 1945, capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Nous devons nous opposer avec force à cette atteinte à l'histoire, monter une garde vigilante autour du 8 Mai en accord total avec l'U.F.A.C. qui s'est adressé en ce sens à tous les maires de France." ...

L'orateur dénonce les théories fascistes de Le Pen : "Les Résistants ont le devoir d'expliquer à quoi ont abouti ces théories en 1933."...

C. Fournier-Bocquet souligne l'importance du programme du C.N.R. d'une criante actualité.

- Le droit à l'éducation - Le droit au travail - Le programme du développement de notre économie, sont inscrits dans ce programme, charte extraordinaire de l'A.N.A.C.R.

L'A.N.A.C.R. qui a pris toute sa part dans le généreux combat pour la Paix, a dit sa crainte que la reprise des essais nucléaires par la France ne conduise à la



*Les Délégués Bretons de l'A.N.A.C.R. :  
Corentin André, Pierre Petit, Thomas Hillion pour les Côtes d'Armor,  
Charles Carnac, Célestin Chalmé, Félicien Ruello et Jean Mabic pour le  
Morbihan, Raphaël Guillou pour le Finistère...*

prolifération de ces armes de destruction massive.

Parlant du pluralisme de notre association, C. Fournier-Bocquet souligne que ce pluralisme renforce l'unité pour agir ensemble pour la défense de nos idéaux communs.

Le nécessaire renforcement des Amis de la Résistance A.N.A.C.R. a été longuement rappelé.

**"Préparons les plus jeunes que nous à poursuivre la tâche afin que la flamme de la Résistance ne s'éteigne pas."**

**Robert Vollet** a évoqué avec précision la question des droits des Résistants qui font encore l'objet de discriminations insupportables.

"Nous devons agir afin que soit reconnu officiellement les actions des agriculteurs, des familles qui ont nourri, hébergé les résistants; le rôle aussi important des éditeurs et diffuseurs de la presse clandestine."

La discussion s'est poursuivie toute l'après-midi, en particulier sur le problème des Comités d'Amis, à élargir, à développer auprès des Comités A.N.A.C.R.



*A la tribune, les dirigeants nationaux de l'A.N.A.C.R.*

## L'U.F.A.C. S'ADRESSE AUX MAIRES DE FRANCE

Monsieur le maire,

L'Union Française des Associations de Combattants - U.F.A.C. - née de la Résistance et de la Libération, groupant 46 associations nationales et qui célèbre son premier jubilé sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, en l'Hôtel de Ville de Paris, rappelle avec force et conviction son attachement aux commémorations de chaque anniversaire significatif des guerres contemporaines dans lesquelles la France fut impliquée, par fidélité à leur caractère, par honnêteté vis à vis des générations du feu, des jeunes d'aujourd'hui et de demain.

Dans cet esprit, nous nous opposons à tout recours à une Journée unique du souvenir, genre "Mémorial Day", qui introduirait l'élément destructeur de l'unité nationale et trahirait les mémoires particulières de la mémoire collective de notre peuple.

Nous vous demandons donc Monsieur le Maire, avec toute l'autorité morale que l'Union Française des Associations de Combattants représente, de ne pas vous engager dans cette voie dangereuse pour la mémoire de la France et des Français.

Le 11 novembre, jour de l'armistice, journée nationale fériée, représente à nos yeux la fin d'une terrible et ruineuse guerre qui appauvrit pour plusieurs décennies notre pays.

Le 8 mai 1945, journée nationale fériée, capitulation sans condition de l'Allemagne nazie est la Victoire de la Liberté, de la démocratie, de la fraternité et de la paix sur les fascismes inhumains et sanguinaires.

Le dernier dimanche d'avril, journée nationale des déportés et de la libération des camps d'extermination nazis.

Le deuxième dimanche de juin, journée nationale contre le racisme, la xénophobie et l'exclusion à l'occasion de la rafle du Vel d'Hiv de juillet 1942 sont autant de dates marquantes de notre histoire qui ne peuvent être diluées au travers d'une journée unique.

### LE COMMANDANT "ICARE" N'EST PLUS

Notre ami Roque Carrion, alias commandant "ICARE" nous a quitté à l'âge de 79 ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église du Plessis à Lanester en présence d'une nombreuse assistance. L'A.N.A.C.R. était largement représentée, ses drapeaux rendaient les honneurs.

Ancien Commandant du 2ème bataillon F.T.P. et du 11ème bataillon F.F.I., "ICARE" était titulaire de la Légion d'Honneur, de la croix de Guerre, de la croix du Combattant volontaire. Notre camarade de combat était Colonel (C.R.) de l'armée de l'air espagnole, Commandant (C.R.) de l'armée française.

L'A.N.A.C.R. présente à sa famille, ses amis proches, ses sincères condoléances.

### A.N.A.C.R. Pays de Lorient

## Galette des Rois

Le vendredi 12 janvier 1996, à 15 heures  
au "Relais du Pont-du-Bonhomme"

Participation : 40 F - Inscriptions à la permanence

## CONCOURS 1996 DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

La date des épreuves du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour l'année scolaire a été fixée au jeudi 21 mars 1996.

Le Jury national propose pour les classes de seconde, de première et classes terminales (y compris bac pro) et pour les classes de troisième des collèges et les lycées professionnels les thèmes suivants :

- Seconde, première et terminale : "Etre jeune dans les années noires (1940-1945)"

- Troisième et lycées professionnels : "Les jeunes dans la Résistance".

## INJUSTICE AUX RELENTS DE PETAINISME

Notre ami Jacques FRISON, ancien F.F.I. du Morbihan, qui combattit notamment à Saint-Marcel et qui s'était engagé dès 1939 dans l'Armée française à l'âge de 17 ans, a été privé par une décision inique du Ministère des Anciens Combattants, de la retraite du combattant pourtant amplement méritée ("Le Journal de la Résistance" 1054-1055 - Juin/Juillet 1995).

Rappelons le motif invoqué : l'intéressé a quitté les rangs de l'armée du gouvernement de Vichy dans le but d'aller rejoindre en Afrique du Nord les forces qui allaient partir à la reconquête du territoire national.

Ce patriote a saisi le tribunal Administratif de Rennes contre cette injuste décision administrative, et a fait valoir que Robert Challon, dans une situation tout à fait similaire à la sienne, avait obtenu gain de cause devant la Cour d'Appel de Bordeaux qui avait donc rétabli ses droits à la retraite du combattant.

Or Jacques Frison a eu connaissance au mois de juillet dernier d'observations de l'administration ministérielle adressées au Tribunal Administratif de Rennes.

Incroyable ! L'auteur des "observations" affirme que la décision de la Cour d'Appel de Bordeaux a été prise en "violation de l'Ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental".

C'est avec aisance que Jacques Frison a répliqué en communiquant au tribunal l'extrait du *Journal Officiel* publiant l'Ordonnance du 9 août 1944. On lit notamment dans ce texte signé par le Général de Gaulle : "Tout ce qui est postérieur à la chute, dans la journée du 16 juin 1940, du dernier gouvernement légitime de la République, est évidemment frappé de nullité..."

L'administration ministérielle prétend se servir d'un texte du Général de Gaulle pour justifier une condamnation infligée par l'équipe au service de Pétain.

Plus insolite encore - si possible - est la façon dont le représentant du ministère se désolidarise du Ministère des Anciens Combattants qui, lors de l'affaire Challon, avait décidé de retirer le recours en cassation et avait, en conséquence, rétabli notre camarade de la Résistance dans ses droits.

Qu'il s'agisse de la reconnaissance des services des résistants ou qu'il s'agisse de cette affaire pénible où l'on voit un patriote privé de ses droits, décidément, oui, décidément - pour reprendre encore une fois un terme employé par le Président de la République - combien de nos camarades ont été "phagocytés" par l'administration. Mais, comme l'a exprimé la résolution du dernier congrès de l'A.N.A.C.R., nous sommes pleinement solidaires de Jacques Frison en butte à une injustice aux forts relents de pétainisme.

Jacques Weiller

### SECTION DE BREHAN-ROHAN

- Assemblée générale à Radenac le samedi 2 mars. repas en commun à midi, puis remise des cartes.
- Le 30 juin, Bal populaire de l'A.N.A.C.R. à Rohan.
- Le 4 août, cérémonie au Point-Rouge à Saint-Maudan.

### A.N.A.C.R. Pays de Lorient ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Dimanche 10 mars à la salle des Fêtes de LANESTER, remise des cartes à partir de 9 h 45. Réunion à 10 h 30.

Repas à l'Auberge de kernours à 13 heures. Prix 130 F.

Le Président demande aux adhérents ainsi qu'aux amis de l'A.N.A.C.R. de venir nombreux.

Un car gratuit assurera le service par Pont-Scorff 8 h 30, Quéven, Ploemeur 8 h 50, Larmor, Lorient, Keryado, Lanester 10 h.

Auberge de Kernours - aller - retour.

### LE MENU PROPOSÉ

Salade ou panaché de Fruits de mer  
ou pavé de Saumon au beurre blanc  
Gigot d'Agneau  
ou Faux-Filet au poivre ou Rôti de Veau  
Légumes assortis  
Salade - Fromage  
Bombe glacée ou Tarte aux Pommes

Kir - Muscadet - Bergerac - café

## FUT ET DEMEURE NOTRE CHARTE

Le programme d'action du Conseil National de la Résistance fut adopté à l'unanimité de ses membres, le 15 mars 1944. Mais il nous faut préciser que ces derniers, issus de diverses organisations de Résistance, des centrales syndicales, des partis politiques reconstitués, unis quant au but à atteindre et aux moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir, proclamèrent également leur volonté de préserver cette union après la Libération du territoire national.

C'est cette deuxième partie du programme du C.N.R. qui fut appelée plus tard, le testament de la Résistance. Ce texte méconnu du grand public, présente une telle importance que nous avons jugé nécessaire de le présenter à nos lecteurs dans son intégralité, tel qu'il fut rédigé et adopté le 15 mars 1944.

Chacun pourra ainsi juger par lui-même de la manière dont il a été interprété par la suite, ou pour mieux dire, tout bonnement escamoté...

\*Les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C.N.R. proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1 - Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la Nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur, et sa mission universelle ;

2 - Afin de veiller au châtiement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3 - Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants du marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'Axe et par leurs ressortissants dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4 - Afin d'assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion, de manifestation ;
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5 - Afin de promouvoir les réformes indispensables :

**\*a) Sur le plan économique :**

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

- une organisation rationnelle de l'économie, assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;

- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

- le développement et le soutien des coopératives de production, d'achat et de vente, agricoles et artisanales ;

- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

**\*b) Sur le plan social :**

- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

- un réajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

- la garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;

- la reconstitution dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

- un plan complet de Sécurité Sociale, visant à assurer à tous les citoyens

des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés de l'Etat ;

- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciements, le rétablissement des délégués d'atelier ;

- l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux ouvriers agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurances contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;

- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours

- le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste ;

**\*c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.**

**\*d) La possibilité effective** pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale. L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la Patrie, doit être pour tous les français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi."

Ainsi s'exprimait le Conseil National de la Résistance, le 15 mars 1944, à la veille de l'ultime combat au cours duquel tant de nos camarades perdirent la vie.

**"Le programme du C.N.R. est le seul texte contemporain qui puisse être classé par l'Histoire au niveau de la Déclaration des Droits de l'Homme".**

(Journal de la Résistance)

**"Lorsque des résistants d'appartenance et d'opinions diverses, voire opposées, se mettent d'accord et le disent, et le prouvent en agissant, cet accord montre infailliblement où est l'intérêt National et celui des Hommes.**

Nous n'oublierons jamais qu'il en fut ainsi lors de la mise au point du Programme du Conseil National de la Résistance qui reste et restera d'actualité tant que ses principes ne seront pas entièrement entrés dans la vie de ce pays".

(Congrès de Blois 1988)

**"Le programme du C.N.R. fut la charte de la Résistance. Il reste plus que jamais actuel, il est toujours notre référence, notre charte, notre idéal".**

(Congrès de Brest 1992  
et de Vichy 1994)



Jean Moulin (C.N.R.)

# POUR QUE LA MÉMOIRE DEMEURE

Quand ceux qui ont fait l'Histoire ne sont plus présents pour la dire ou corriger les erreurs, les historiens continuent à restituer les événements du passé et en dégager objectivement les tendances profondes, ne s'appuyant sur des documents de tous ordres ; leurs travaux sont la mémoire active de la Nation.

Les anciens "Maquisards", "Patriotes" ou membres des Forces françaises de l'Intérieur disposent rarement des traces écrites de leurs actions ; l'époque où elles se déroulaient prêtait peu à la tenue de carnets quotidiens ou "journaux de marche" ; les ouvrages autobiographiques ne sont pas plus nombreux. Tout ce qui a été rédigé, ou peut l'être, n'en a que plus de valeur.

D'où l'importance constante accordée aux témoignages d'anciens combattants ou témoins qui peuvent enrichir les pièces officielles de la Seconde guerre mondiale.

Pour que revivent les faits et subsistent les témoignages on doit prendre en considération les conditions de travail de l'historien et les lieux de sa recherche, or il ne disposera, un jour ou l'autre, d'autres sources d'information que celles des fonds d'archives.

On comprend le sens de cet appel : amener ceux qui détiennent des documents - officiels ou non - des lettres, mémoires, photographies ou bulletins d'Amicales, à réfléchir au destin de ces précieux biens et, au terme de leur réflexion, à les confier, ou léguer, aux Services d'Archives, précisément créés pour les recueillir.

Il serait particulièrement dommageable pour les historiens de l'avenir qu'ils n'aient pas à leur disposition les informations si riches et pourtant si peu exploitées d'Ami entends-tu ? dont plusieurs membres de l'A.N.A.C.R. possèdent la collection complète depuis ses origines.

## LES DÉPÔTS

Les services dépositaires d'archives sont divers. Il existe des Services municipaux bien organisés ; ce sont ceux où la tenue à jour des versements, ceux où le classement, les inventaires et fichiers permettent un travail efficace au chercheur ; ils supposent un personnel qualifié.

Après la guerre de 1939-1945 qui a vu une extension sans précédent du rôle des partisans, des organismes privés régionaux se sont créés. C'est le cas des Centres de Documentation, parties intégrantes du Musée de la Résistance bretonne à Saint-Marcel - Morbihan, du Mémorial du Finistère au fort Montbarey, à Brest, ce dernier en relation avec le centre Eisenhower aux États-Unis.

Les services officiels sont les lieux privilégiés où s'élabore l'oeuvre de l'historien, à partir d'une longue et patiente recherche dans les documents et ouvrages.

Créées sous la Révolution, les Archives départementales sont consultables au chef-lieu de département : Saint-Brieuc, Quimper, Vannes... Elles disposent déjà de fonds importants relatifs à la Résistance et la guerre.

## AMIS DE LA RÉSISTANCE

Voici la composition du Comité Départemental des Amis de la Résistance A.N.A.C.R. :

<b>PRÉSIDENT</b>	: Monsieur DAVID Robert 7, rue J.B. Baudin - 56600 LANESTER Tél. 97 76 26 36
<b>VICE-PRÉSIDENTE</b>	: Madame LE HUIDO Marie-Henriette ETEL
<b>SECRÉTAIRE</b>	: Monsieur LAGRANGE Jean-Christophe 26, rue Ronsard, 56270 PLOEMEUR
<b>MEMBRES</b>	: Monsieur MALARDE André, Lanester Monsieur DEVRAN Michel, Etel Monsieur LE BIHAN Gérard, Lanester
+ 1 délégué de chaque comité A.N.A.C.R. du MORBIHAN.	

Les Services historiques de la Marine, à Lorient et Brest sont habilités à recueillir toutes pièces d'ordre militaire ou récits d'actions accomplies avec ou sans uniforme.

Ces services publics offrent une grande souplesse dans les conditions du dépôt : maintien prolongé de la propriété du déposant, délais de communicabilité.

Longtemps après une période aussi tourmentée que celle de l'occupation du pays par un ennemi aussi bien organisé qu'impitoyable dans sa répression, il restera des thèmes controversés, des dossiers brûlants, surtout à l'égard de ceux qui l'ont aidé.

Dans un souci de protection de la vie privée, la loi du 3 janvier 1979 a fixé à soixante ans le délai de communication de dossiers politiques préfectoraux ; elle s'applique aux documents d'origine privée.

Les contrats de dépôt permettent au déposant d'étendre cette durée s'il l'estime nécessaire, pour tout ou partie des pièces ou mémoires qu'il remet, ou, au contraire, d'en autoriser la communication immédiate.

Il est naturel que les acteurs ou témoins aient pensé laisser à leur propre descendance les preuves du passé.

Que l'on pense aussi à la Postérité au sens large, aux générations futures.

En trois vers, Mathurin Régnier a résumé la question et sa réponse :

<< Le juge sans reproche est la postérité

<< Le temps qui tout découvre en fait la vérité

<< Puis la montre à nos yeux.

L'écriture de l'Histoire n'est jamais définitive, chacun peut aider les historiens à mieux cerner la vérité en enrichissant les fonds déjà constitués des services qualifiés régionaux.

G. BAUDRY.

## COLLECTIONNEUR

"Emile MORIN demeurant 3, rue des Genêts, 56860 SÉNÉ" fils de résistant du 1er Bataillon F.F.I., mort pour la France sur la poche de Saint-Nazaire, le 24 Septembre 1944, collectionne les insignes des Régiments issus de la Résistance.

Il recherche l'insigne ci-joint ayant appartenu au 19e R.I. de la poche de Lorient (?).

faire offre à l'adresse indiquée.



## QUIBERON : DISTINCTION

A l'issue des cérémonies commémoratives de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, l'Amiral NOE a remis la croix du Combattant à Madame HENRIO Etienne, au titre de sa participation à la Résistance en Bretagne, durant la guerre 1939-1945.

Le Lt-Colonel MORICE-CHENAILLER, compagnon de la Libération, et commandant les F.F.I. du Morbihan, atteste que Madame HENRIO a, au péril de sa vie et de ses biens, prêté assistance aux officiers et soldats des Forces Armées de la Résistance au cours des combats pour la libération du Morbihan de juin 1940 à août 1944.

Madame HENRIO domiciliée à Portivy en St-Pierre-Quiberon est membre de l'A.N.A.C.R.

Nos félicitations !



# LES AMIS DE LA RÉSISTANCE (A.N.A.C.R.)

**I.** Les orientations de l'association sont fixées par les adhérents répondant aux conditions de l'article 1 des statuts nationaux et par les organismes qui statutairement les représentent. Le règlement intérieur des "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)", daté du 23 juin 1992, et entériné par le Congrès National de Brest (adhérents et Amis unanimes) précise : "Les membres actifs, qui ont vécu la Résistance, sont seuls qualifiés pour connaître et faire connaître les **idéaux communs** à toutes les familles de celle-ci, - idéaux énoncés dans le programme du C.N.R. -, dégager en conséquence leurs possibles **positions communes** devant tel ou tel événement contemporain en relation avec ces idéaux, et décider des moyens d'expression et d'action de leur fidélité."

**II.** Adhérer aux "Amis" signifie approuver les orientations et actions de l'A.N.A.C.R. C'est en fonction de ce préalable que le comité local de l'A.N.A.C.R. délivre la carte d'Ami. L'article 4 du règlement intérieur stipule : "Le respect de cet accord est la condition du renouvellement d'une carte d'Ami par le comité."

**III.** Le rapport adopté par le Congrès National de Vichy précisait que la cohésion de l'A.N.A.C.R. repose sur son pluralisme et sur le respect des principes et lignes de conduite qui seuls peuvent également permettre aux groupes d'"Amis" de prospérer : **L'A.N.A.C.R. ne peut être un marchepied pour aucune entreprise. On n'y vient pas ET ON NE VIENT PAS AUX "AMIS" pour faire triompher des options contre d'autres ; il y a pour cela des partis, des syndicats, diverses organisations où le plus profitable est d'ailleurs que leurs adhérents résistants portent nos idéaux communs. A L'A.N.A.C.R. ET AUX "AMIS" on ne tente pas d'obtenir des accords à contrecœur ou de "vaincre" majorité contre minorité, car ce genre de victoire serait porteur d'inévitables dislocations, donc de défaites.** On vient, conscient du respect, de l'estime que méritent tous les autres membres, travailler à dégager ce que la **fidélité commune permet de dire et faire ensemble, sans réticence.** C'est alors **seulement** que l'action décidée sera menée avec élan et détermination."

**IV.** Le Bureau ajoute qu'il serait incompatible de se prévaloir de la qualité d'Ami de l'A.N.A.C.R. et de tenter d'en infléchir ou altérer les orientations, d'en mettre en péril l'union de résistants originaires de tous mouvements et relevant de toutes les familles de pensée.

En ce qui concerne les assemblées ou commissions d'"Amis", le Bureau ne mandate en aucune circonstance l'un de ses membres, **pas davantage qu'un "Ami"**, pour présenter un texte préparé avec l'autorité de la direction. Les "Amis" délibèrent librement et à égalité entre eux... Les dirigeants de l'association qui, en fonction des statuts et du règlement intérieur, participent à ces réunions n'ont mandat que de répondre aux demandes d'informations des "Amis", de préciser les orientations fixées par les congrès, les modes de leur mise en œuvre, si nécessaire d'appeler à leur respect, c'est-à-dire au respect du pluralisme de l'association et des idéaux vraiment communs aux résistants (article 4 du règlement intérieur). Ils ne présentent, ne rédigent, ni ne dictent aucun texte.

**V.** Le Bureau National considère que la phase des déclarations d'intention est dépassée. Il eût préféré que la résolution présentée au Congrès de Vichy s'adressât aux plus jeunes que nous, non aux adhérents de l'A.N.A.C.R. Il observe de plus que depuis des années les Congrès Nationaux sont placés "sous le signe de la transmission de l'immense héritage de la Résistance", ce qui explique qu'au 31 décembre 1994 l'association ait regroupé 6.760 Amis et qu'en ce printemps 1995 les effectifs de ceux-ci sont en progression par rapport à la même période de l'an dernier.

Il ne souhaite aucunement la multiplication de déclarations laudatives à l'égard des résistants, mais, comme les comités, des **actions effectives** des Amis, la première étant d'approfondir leur connaissance de la Résistance par des entretiens et débats avec nos

adhérents, approfondissement qui conduit :

— à la réalisation d'expositions, à des recherches, à la rédaction de publications, à la visite de hauts-lieux... en évidente coopération avec les comités de l'A.N.A.C.R.

— à la liaison avec d'autres formations de jeunes (culturelles, parascolaires, sportives, politiques, culturelles etc) en vue d'organiser avec les comités de l'A.N.A.C.R. conférences, débats, colloques etc. (activité capitale pour la transmission de la mémoire collective).

**VI.** Le Bureau rappelle fortement qu'en dehors de cette activité de nature "historique", l'article 7 du règlement intérieur souhaite que les Amis "soutiennent l'action de l'A.N.A.C.R. sur les autres plans : action contre les falsificateurs de l'Histoire, les zéloteurs pétainistes ou nazis, les promoteurs d'idéologies qui ont généré atteintes à la Liberté et à la dignité humaine, voire crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Leur argumentation personnelle sur ces questions, due à leur connaissance acquise de l'histoire récente, peut aider à étendre notre audience" et à provoquer d'utiles réflexions dans les centres d'information ou de décisions (médias, justice, enseignement, etc).

**VII.** Enfin, le Bureau précise plusieurs points :

1. Des groupes d'AMIS particulièrement actifs souhaitent se constituer selon les modalités de la loi de 1901 sur les associations. Le but est essentiellement de percevoir des subventions de collectivités locales. Rien ne s'y oppose à la **condition impérative** que les statuts déposés précisent **que le groupe adhère à l'A.N.A.C.R.** (1) dont il approuve et soutient les orientations et actions et que tous ses membres possèdent notre carte d'Amis.

2. Dans les quelques départements où existaient déjà des organisations de jeunes qui s'intéressent particulièrement à l'histoire de la Résistance, nos comités et nos groupes d'Amis s'appliqueront à établir avec elles les relations cordiales et fructueuses, mais il reste que seul est membre des "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)", avec les possibilités précisées par le règlement intérieur, le titulaire de la carte spéciale éditée par le Bureau National sur directive du Congrès.

3. Des comités départementaux et locaux de l'A.N.A.C.R. ont obtenu le concours de membres des Amis à leurs organismes de direction. C'est une excellente chose, qui nécessairement se développera. L'attention des comités en question est toutefois attirée de nouveau sur l'obligation que ces Amis soient bien mentionnés, dans la composition du Bureau signifiée en préfecture ou sous-préfecture, comme membres **associés**, condition absolue du respect de notre **caractère spécifique** d'association de résistants et de nos accréditations. C'est bien pourquoi nos "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)" sont décomptés à part et non compris dans nos effectifs **déclarés** aux ministères, à l'Office National des Anciens Combattants et à l'U.F.A.C. Toute dérogation pourrait évidemment donner lieu, contre l'A.N.A.C.R. aux attaques que vous devinez.

La progression du nombre de nos "Amis" et de leur activité permettra, comme l'exprimait le rapport présenté à Vichy, "de léguer la Résistance à l'avenir, de la léguer **en entier et non par parcelles...** de léguer l'union dont notre C.N.R. souhaitait qu'elle demeure pour tous les Français un exemple fécond."

Paris, le 29 mai 1995  
Le Bureau National

(1) En précisant le comité départemental ou local de rattachement.

(Document élaboré en deux sessions plénières du Bureau National, les 19 janvier et 12 avril 1995).

## GEORGES TILLY LE MILICIEU :

# École Sainte-Anne - Guémené-sur-Scorff - Juin 1944

Cela s'est passé le dimanche après-midi, le 18 Juin 1944. Il faisait beau temps. Je me trouvais devant la fenêtre de la cellule, grande ouverte, avec d'autres internés.

Le dimanche c'est relâche, même chez les tortionnaires du S.D. Pas d'interrogatoire ce jour-là... Les internés ont même du cidre à boire à midi, un litre pour six environ. C'est un restaurant de la ville qui est chargé de faire la cuisine, désigné par la municipalité qui a la responsabilité de nourrir les internés à l'école Sainte-Anne.

Donc, vers le milieu de l'après-midi, un milicien enfourche un vélo dans la cour de l'école, devant nous. Il est habillé d'un costume marron (couleur, à l'époque, des vêtements de prisonniers de guerre rapatriés (marron ou gris). Nous regardons partir ce salaud, que nous connaissons. Où va-t-il ?

Cela fait peut-être une heure et demi qu'il est parti. Il revient à toute vitesse dans la cour, comme un fou, jette son vélo contre le mur, crie... Coups de sifflet... Aussitôt arrivent, bottés, casqués, les armes à la main, les hommes du peloton de garde. Ils sont une douzaine ; un camion bâché recule dans la cour ; arrive le milicien en tenue felgrau, casqué, botté, la mitrailleuse à la main, commande l'embarquement et le départ ; il prend place dans la cabine du camion.

Une bonne demi-heure plus tard, ils sont de retour avec trois prisonniers qui sont répartis ainsi : Première cellule, Ferdinand TOUZIC, deuxième cellule, GUEVENNEUX (22 ans), troisième cellule, LE BOTLAN (30 ans).

Ils viennent d'être arrêtés au café du Pont du Logeo, sur la route Guémené-Pontivy. Ferdinand TOUZIC (20 ans) nous a raconté l'affaire que je n'ai jamais oubliée, tant elle est monstrueuse, ignoble, de la part d'un Français.

Comme tous les dimanches après-midi, des habitués, jeunes et moins jeunes, viennent jouer aux palets sur le bord de la route, devant le café que tient Le Botlan. Survient un cycliste inconnu qui pose son vélo et regarde les joueurs. Il s'intéresse au score, bref, se met en confiance.

La partie terminée, c'est le traditionnel coup de cidre ; le perdant paie la tournée. Un des joueurs doit rentrer chez lui, à la ferme, pour le travail autour des bêtes. Tout bonnement, le nouveau venu se propose de le remplacer, et une autre partie commence ; celle-ci terminée on vient boire le coup, on s'assoit, on discute, on remet la tournée.

Le débarquement a eu lieu en Normandie depuis une dizaine de jours ; on parle des événements. Le jeune en costume marron dit soudain : "Dites-donc, les gars, je peux avoir confiance en vous ? - Oui, bien sûr ; ils écoutent : "Voilà, je viens d'arriver chez une parente à Guémené, étant recherché par la police allemande. Je suis réfractaire au S.T.O., mais il y a autant de boches dans la région que dans la région parisienne ; je me demande comment je vais faire ; je vais finir par me faire arrêter, à moins que, si vous aviez des connaissances pour me faire rentrer au maquis ?..."

De nouveau on discute, et le "Parisien" fait remettre une autre tournée ; la confiance règne, il est beau parleur... Eh bien, nous dit l'un d'eux, nous ont fait partie de la Résistance ; on peut peut-être voir ça... Qu'est-ce que tu en penses, demande-t-il à son copain, Jo Quévenneux, bistrotier ; M. Le Botlan se mêle aussi et dit : C'est d'accord, vous allez pouvoir le conduire.

Mais, s'écrie le cycliste, je ne peux pas y aller comme ça, c'est le seul costume que j'ai... pour coucher dans la paille, ce n'est pas recommandé. J'en ai pour une demi-heure ; je vais me changer et j'arrive. Vous m'attendez là ; à tout de suite. Patron remettez la tournée, je réglerai en revenant.

Il avait dû appuyer fortement sur les pédales, car il était tout essouffé quand il jeta son vieux vélo dans la cour de l'école.

Une demi-heure plus tard, le camion bâché s'arrête devant le café du pont du Logeo, encerclé par les soldats allemands en un rien de temps ; puis, mitrailleuse au poing : "Messieurs... police ! Papiers ! A la table des joueurs chacun a sorti ses papiers. L'un des boches les ramasse, puis dit, en enlevant son casque : "Alors, on va au maquis ensemble ? Vous me reconnaissez ? Le monstrueux milicien fait embarquer nos trois camarades dans le camion : direction école Saint-Anne de Guémené.

Le lendemain matin, Lundi, ce sont les interrogatoires musclés qui commencent. Puis, dans l'après-midi, menés par ces fanatiques bandits, TILLY, CORRE, LE RUYET. TILLY cravachera Ferdinand LE TOUZIC, jusqu'à la porte de notre cellule, dans la cour. Monsieur LE BOTLAN sera fusillé près des Forges de Salles au mois de Juillet. Ferdinand TOUZIC et Joseph GUEVENNEUX disparus (probablement morts en déportation). Nous resterons ensemble jusqu'à fin juin 1944.

P.S. : Nous étions 10/12 par cellule. Je crois qu'il y en avait 5. L'école Sainte-Anne était le siège du S.D., ainsi que Locminé, Le Faouët et Pontivy.

Léon QUILLERÉ.

## PRÉCISIONS ...

*Suite à l'article concernant le procès du traître TILLY (extrait Ouest-France 1945) paru dans notre N° 94, notre rédaction a reçu plusieurs remarques. L'une concernant notamment les arrestations du Docteur Michaud et de Raymond Queudet au Croisty.*

*Il n'est pas prouvé que Tilly soit à l'origine de l'arrestation de ces deux patriotes qui ont subi les tortures et la déportation. Le journal de Rennes n'a fait qu'évoquer, en 1945, certaines déclarations d'audience.*

*Un milicien au service du sinistre Le Ruyet de Bubry, qui a sévi dans la région, serait peut-être le responsable de la dénonciation.*

### Rappelons quelques faits :

*Le 6 juin 1944, jour du débarquement en Normandie, un groupe F.T.P., dont je faisais partie est attaqué par un fort détachement allemand à Pont-Born, près du Croisty. deux camarades seront blessés et c'est le docteur Michaud qui leur prodigua ses soins. Quelques jours auparavant, le même groupe F.T.P., commandé par Jean Branchoux, avait arrêté et fusillé un milicien non loin de Pont-Born. Le milicien n'était sans doute pas seul.*

Jean MABIC.

## ENQUÊTE

Dans la nuit du 3 au 4 août 1944, le Capitaine Jacques de Beaufort trouvait la mort dans une embuscade qu'il avait tendu à l'ennemi, à proximité du village de Poulgroix en Inguiniel.

Son corps martyrisé fut découvert, le 4 au matin, sur le bas côté de l'ancienne route Plouay-Lorient, à quelques huit kilomètres du lieu de l'embuscade.

Très peu de renseignements existent sur les circonstances de cette mort tragique - Les versions divergent parfois, semant le trouble dans l'esprit des enfants du Capitaine de Beaufort désireux de connaître la vérité.

Quiconque étant en mesure de fournir des informations sur ce drame ou connaissant des personnes susceptibles d'en posséder, est prié de contacter notre camarade Célestin Chalmé - 2, rue Pierre-Philippe, 56100 Lorient - Tél. 97 83 50 52 - qui transmettra.

## NOS CAMARADES DISPARUS

### ◆ GUER :

#### **Lucien LE BELLEC**

La section A.N.A.C.R. du pays de Guer a le regret d'avoir vu disparaître deux de ses meilleurs camarades.

**Lucien LE BELLEC**, décédé le 26 janvier, fut l'un des premiers résistants du secteur. Ancien capitaine à la 4ème Compagnie F.F.I., il fut très apprécié car il commandait ses hommes avec la plus grande prudence.



#### **Roger BONNETAIN**

**Roger BONNETAIN**, décédé le 27 mars. Il est entré dans la Résistance sous les ordres du Capitaine Le Tallec. Toujours volontaire pour les diverses opérations, il accomplissait sa mission avec courage et abnégation.

A Mesdames Le Bellec et Bonnetain nous présentons nos sincères condoléances et les assurons de notre indéfectible amitié.

### ◆ ROHAN - BREHAN

#### **Paul ELOUARD**

Notre camarade est décédé le 5 septembre 1995, à l'âge de 72 ans. Combattant volontaire de la Résistance, 2ème bataillon, dès le mois de juin 1944, aux Forges, Paul a ensuite combattu sur les fronts de Saint-Nazaire et de Lorient.



#### **Jean LE GUEVELLO**

Adhérent de la section de Rohan-Brehan, est décédé le 3 septembre dernier. Entré dans la résistance en juin 1944, Jean a été arrêté le 11 juillet 44, chez ses parents fermiers en compagnie d'Auguste Nicolas de Locminé.

Ce dernier a subi d'atroces tortures à Locminé. les nazis l'ont fusillé à Réguiny, le 18 juillet 1944. Jean le Guévello, faute de preuves, fut libéré le 21 juillet. Il a poursuivi le combat libérateur sur les fronts de la Vilaine et de Lorient.



L'A.N.A.C.R. ET LE COMITÉ DE RÉDACTION  
D'AMI ENTENDS-TU,  
PRÉSENTENT LEURS SINCÈRES CONDOLÉANCES  
AUX FAMILLES.

### ◆ HENNEBONT :

**Jean MINGAN** : Très actif, soucieux du rayonnement de l'A.N.A.C.R., Jean avait contribué au développement du comité d'Hennebont-Lochrist dont il fut jusqu'au dernier moment un dirigeant dévoué.

Il nous a quitté à l'âge de 70 ans. Une foule nombreuse l'a conduit à sa dernière demeure au cimetière d'Hennebont. Des délégations des comités morbihannais de l'A.N.A.C.R. étaient présentes avec leurs drapeaux ainsi que les membres du bureau départemental dont faisait partie notre regretté camarade.

M. Gérard Perron, adjoint au maire d'Hennebont, a rendu un solennel hommage au courageux Résistant F.T.P. (bataillon Louis d'Or) qui, après la libération, s'était mis au service de la population.

Outre ses activités à l'A.N.A.C.R., Jean Mingan fut un militant actif du P.C.F. Adjoint au maire d'Hennebont, receveur des Postes, il laissera le souvenir d'un homme généreux, ardent défenseur du service public.

### ◆ LORIENT :

#### **Pierre BERNARD**

Ancien combattant de la compagnie "La Marseillaise" (Capitaine Albert), Pierre nous a quitté à l'âge de 78 ans.

Fidèle adhérent de l'A.N.A.C.R., ses amis du comité du pays de Lorient lui ont rendu hommage.



**Henri FOUCHÉZ** adhérent du Comité de Guer, a participé à la résistance dans un groupe F.T.P.F. Après une longue carrière en région parisienne, Henri était revenu au pays au début de 1995. Son épouse Maryvonne est membre des "Amis de la Résistance" A.N.A.C.R.

### AUTRES CAMARADES DISPARUS

#### **René RICHARD de GUER**

◆ **HENNEBONT** : *Emile DUGUEN - Mathurin GAUDION - Georges MAGUET - Marcel MORVAN - Jean CONGRATEL - Joseph LE BRIS - Louis LORHO.*

*Jean NINIVEN - LANDÉVANT*

## MANIFESTATION DU SOUVENIR A GUÉMENÉ-SUR-SCORFF

Cinquante ans après, accompagnés de quelques professeurs, une cinquantaine d'anciennes et d'anciens élèves du collège de jeunes-filles et du lycée Dupuy-de-Lôme de Lorient repliés à Guéméné-sur-Scorff pendant la période 1943-1945, se sont retrouvés le 12 septembre dernier dans cette localité.

Dans la matinée, ils se sont rendus au cimetière où ils se sont recueillis devant la tombe d'Aimé et Francis Trébuil, sauvagement exécutés par les Allemands en juin 1944, à la citadelle de Port-Louis.

Après le dépôt d'une gerbe par Madame Bretagne, une minute de silence a été observée par l'assistance.

A cet hommage rendu à la mémoire de leurs camarades disparus, les anciens élèves n'ont pas oublié d'y associer, par la même pensée émue, Monsieur Mazé, leur professeur, qui figure avec tant d'autres résistants au martyrologue de la citadelle de Port-Louis.

Cette manifestation du souvenir, toute simple mais empreinte d'une intense émotion, a constitué l'un des moments forts de cette journée de retrouvailles des anciens(nes) de la "Pomme d'Or", qui gardent à jamais dans

leur mémoire le souvenir des événements tragiques qu'ils ont vécus au printemps 1944.



# COTES D'ARMOR

Permanence le Jeudi de 9 h à 11 h - Centre Charner - 22000 Saint-Brieuc - Tél. 96 94 03 30



*Le 20 Octobre 1995, les élèves de 3ème du Collège Jean-Macé de Saint-Brieuc, devant le mémorial dédié aux 30 000 soldats américains tués au combat durant le débarquement sur les plages de Normandie, en juin et Juillet 1944.*

## PRÉPARATION AU CONCOURS DE LA RÉSTISTANCE

*A l'initiative de Madame le Principal et de M. Jean Guy LE BERRE, professeur d'Histoire, le collège Jean-Macé de Saint-Brieuc en préparation du concours de la résistance 96, a eu l'heureuse initiative d'organiser un voyage de deux jours, les 19 et 20 octobre 1995, sur les plages du débarquement en Normandie, et d'y inviter deux anciens Résistants.*

*Le sujet du concours cette année se prêtait particulièrement à la présence de deux résistants qui avaient, il y a 50 ans, un tout petit peu plus que l'âge de nos collégiens de 3ème mais qui étaient tous deux élèves du Lycée Le Braz de Saint-Brieuc.*

**SUJET DU CONCOURS :** *les jeunes dans la résistance, vous évoquez les conditions particulières dans lesquelles vivent les jeunes dans ces années noires.*

*François PHILIPPE nous fait un récit détaillé de ce sympathique et instructif voyage.*

## HISTOIRES DE DÉBARQUEMENTS

**ou : les élèves de troisièmes du Collège J. Macé de St-Brieuc en Normandie dans le cadre de la préparation au Concours National de la Résistance**

Voyage sans histoire, des élèves, de leurs professeurs et accompagnateurs de St-Brieuc à Bayeux, le 19 octobre 1995 ! Voici Bayeux où est prévue la première visite, celle du Musée où est exposée la merveilleuse tapisserie de la "Reine Mathilde" (épouse de Guillaume duc de Normandie). A peine sommes-nous devant le chef d'oeuvre que nous sommes transportés en l'an de grâce 1066... là...

### DE NORMANDIE EN ANGLETERRE :

Nous nous préparons à suivre l'épopée des Normands partis à la conquête de l'Angleterre et à revivre le DERNIER DÉBARQUEMENT RÉUSSI dans ce pays par les troupes de Guillaume le Conquérant !

"Guillaume était le fils du duc Robert et de la douce Arlette. La légende dit, qu'Arlette, fille d'un tanneur du pays, avait l'habitude de laver son linge dans le courant de l'onde claire de l'Ante au pied du château de Falaise. Le duc Robert l'ayant remarquée en tomba follement amoureux et l'installa officiellement au château. De leur union naquit Guillaume !"

En ces temps lointains, les princes épousaient, parfois, des bergères !

Dernier débarquement réussi car, depuis, aucun envahisseur n'a jamais pu prendre pied au delà du "Channel" - ni les Espagnols de "l'Invincible Armada", ni notre "grand" Napoléon, ni plus récemment le "sinistre" Adolf Hitler !...

Revenons en 1066, Edouard le confesseur qui est roi d'Angleterre sent venir sa fin. Il choisit comme successeur Guillaume duc de Normandie et décide d'envoyer le prince Harold annoncer la bonne nouvelle au château de Falaise.

La mission anglaise de Harold, après une difficile traversée, échoue sur la côte du pays de Caux et se trouve prisonnière du Comte Guy de Ponthieu, à Beaurain. C'est Guillaume qui va la tirer de ce mauvais pas. Il fait libérer Harold, et, quelque temps plus tard, l'entraîne dans une victorieuse campagne militaire contre le duc de Bretagne CONAN.

Subjugué par la personnalité de Guillaume, Harold prête serment d'allégeance à son récent ami, sur les reliquaires de la cathédrale de Bayeux... avant de regagner son pays et ... d'oublier son serment.

*(suite page 10)*

**LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE L'A.N.A.C.R.  
DES COTES D'ARMOR SE TIENDRA SAMEDI 20 AVRIL 1996  
SALLE MARCEL PAUL A PLOUFRAGAN**

## Histoires de débarquements ... (suite)

Rien d'étonnant que Harold, à la mort d'Edouard le Confesseur, s'empare du trône vacant ; se jurant aux yeux de Guillaume. La colère de ce dernier est terrible. Il décide d'envahir l'Angleterre. Il construit une flotte, débarque à la tête de ses troupes à Pevensey et écrase les Anglais à Hastings le 10 octobre 1066. Son succès est total, car Harold est tué au cours de la bataille. Il vient de réussir le dernier débarquement en Grande Bretagne.

### D'ANGLETERRE EN NORMANDIE

878 ANS plus tard, le 6 juin 1944, c'est dans l'autre sens que les Alliés prendront pied sur le continent, ouvrant le second front qui sonnera le glas de l'armée allemande ...

... Il est près de midi, lorsque les élèves briochins se présentent au Mémorial de Caen. Toute une après-midi leur sera nécessaire pour parcourir les diverses salles du Mémorial. Ils suivront sur un des panneaux les événements qui vont conduire à la guerre :

- Les tentatives vaines, des démocraties, pour conforter la Paix après les traités qui mettaient fin au conflit de 14-18 ;

- La montée et l'installation du fascisme en Italie et du nazisme en Allemagne après la crise économique des années "trente" ;

- Les conquêtes impérialistes des Japonais en Chine ...

Puis ils plongèrent dans l'histoire vécue par leurs grands-parents :

- la vie dans la France occupée ;

- les actions des collaborateurs toujours prêts à aider les Allemands ;

- La mise en place de la Résistance ;

- La répression menée par la gestapo et la Milice de Pétain ;

- les arrestations, les tortures, les exécutions, les déportations dans les camps de concentration ...

Dans une autre salle un film leur précisera quels furent les tournants de la guerre : la bataille d'El Alamein, victoire des anglais sur les troupes de Rommel, la reprise des îles du Pacifique par les Américains et surtout la grande victoire soviétique de Stalingrad. Ils verront, exposées, des maquettes des matériels utilisés par les uns et les autres : les V1 et V2 allemands, les navires de guerre alliés (dont les Liberty-ships), les forteresses volantes américaines, les fortifications, l'armement léger des combattants et leurs uniformes ...

En sortant du mémorial, les élèves du collège ont tous les éléments pour suivre les exposés que leur feront les anciens résistants, Pierre Petit et François Philippe, venus pour témoigner et se souvenir de leur passé. Tous les deux insisteront, surtout, sur le fait qu'ils n'avaient sous l'occupation que quelques années de plus que leurs auditeurs d'un soir, et que tout jeunes gens qu'ils étaient, ils ont essayé de se battre comme des hommes ...

... De nombreuses questions fuseront dans la salle de réunion de Vers-sur-Mer ! En sortant du Mémorial, les élèves auront aussi tous les



éléments pour suivre, avec profit, le lendemain, les visites :

- du Musée d'Arromanches

- des sites de la batterie et de la Pointe du Moc

- des angoissants cimetières, Américain de Saint-Laurent, Allemand de La Combe.

Au Musée d'Arromanches, le guide va attirer leur attention sur la construction du Port artificiel avec ses pontons préfabriqués, remorqués depuis la côte anglaise et sur l'importance de ce port. Cet abri artificiel a permis, pour une grande part, l'acheminement des hommes, du matériel, des munitions, du carburant, et assuré le succès du débarquement. Sur les points fortifiés allemands et dans les cimetières les enfants auront eu une idée du prix qu'il a fallu payer pour réussir ce débarquement afin de reconquérir la liberté. Des destructions sans nombre, des souffrances horribles, des victimes par dizaines de milliers ...

Assurément, le débarquement de 1066, à Pevensey, avait coûté moins cher que le débarquement du 6 juin 1944 sur les plages normandes !

F. PHILIPPE.



### NOS CLICHÉS :

En haut :  
François PHILIPPE  
et Pierre PETIT

Ci-contre :  
Un élément imposant  
de la défense allemande  
en haut d'une plage

## "DE LA NUIT A L'AURORE"

Le livre "De la nuit à l'aurore" relatant l'action exemplaire des jeunes lycéens et normaliens durant les années noires "40-45" au lycée A. Le Braz de Saint-Brieuc vient de paraître.

De nombreux camarades de l'A.N.A.C.R. ont participé à la rédaction de cet ouvrage remarquable et vous aurez grand plaisir à relire l'extraordinaire aventure qu'ils connurent pour défendre la Liberté et la Démocratie, nombre d'entre eux y laissant leur vie.

Ce livre peut être commandé au bureau départemental de l'A.N.A.C.R., Centre Channer à Saint-Brieuc, au prix de 150 F plus 25 F de frais d'expédition. Des réductions sont accordées pour les commandes en quantité.

Chèque libellé : "Association Anciens Elèves Le Braz".

**Notre photo ci-contre :**

Le 19 octobre 1995, en présence de leur professeur Jean-Guy Le Berre, nos camarades Pierre Petit et François Philippe relatent aux élèves de 3e du collège Jean Macé de Saint-Brieuc, la Résistance des jeunes du lycée Anatole Le Braz durant les années noires de l'occupation.



## NOS CAMARADES DISPARUS

### ◆ GUINGAMP

Entré dans la Résistance au cours de l'été 1943, **Honoré CAPITAINE** avait été l'un des tout premiers membres du groupe F.T.P. Marceau, puis l'un des organisateurs du maquis de Plouisy.

Fondateur du Comité cantonal de Guingamp de l'A.N.A.C.R. il en était resté un membre fidèle.

Il est décédé le 5 septembre 1995, à l'âge de 75 ans. Une foule considérable l'a conduit à sa dernière demeure.



### ◆ ROSTRENEEN

Notre camarade **Emile GUYONVARCH** nous a quitté le 13 septembre 1995, après une longue et pénible maladie à l'âge de 75 ans.

Durant ces heures sombres de l'occupation, il appartenait à la marine nationale et c'est lors d'un séjour à Cherbourg qu'il entre dans la Résistance ou sa participation active lui valut une lettre de félicitation du maréchal Mongmory.

Trésorier de l'ARAC depuis 1969, il fut fait chevalier de l'Ordre civique de la République. Fidèle adhérent de l'A.N.A.C.R., Emile était titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre et de la médaille de la Résistance.

### Guillaume LE CAROFF

Un grande Résistant Guillaume LE CAROFF nous a quitté à 81 ans, le jeudi 30 novembre 1995.

L'un des grands organisateurs du Front National en centre Bretagne, il fut maire de Kergrist-Moëlou et de Rostrenen, conseiller général et député.

C'est avec une grande tristesse que ses camarades l'ont conduit au cimetière de Rostrenen, le samedi 2 décembre 1995.



### ◆ PAIMPOL

Le Comité cantonal de PAIMPOL déplore les décès de cinq camarades au cours de l'année 1995.

- **Louis MESCAM**, ancien maquisard, grièvement blessé lors des combats de la Libération de Paimpol. Décédé le 11 Juin.

- **Jean DENIS**, réfractaire du S.T.O., ancien résistant. Frère de Joseph et d'Yvon DENIS, tués au combat à POMMERIT LE VICOMTE le 15 juillet 44. Décédé le 21 juin.

- **Emile LE TROQUER**, membre du Front national "le vrai", ayant participé aux combats de la Libération, président du Comité de Paimpol pendant plusieurs années, et président d'honneur. Décédé le 5 juillet.

- **Jean HAMON**, ancien maquisard ; instituteur en retraite. décédé le 6 octobre.

- **Honoré DALMARD**, officier de la 2ème D.B., Epoux de notre camarade Annick LE GUEN, ancienne résistante.

### ◆ GOUAREC

Notre camarade **Lucien DUBOIS**, nous a quitté le 26 septembre 1995, à l'âge de 72 ans.

Nombreux étaient ses camarades de combat qui assistaient à ses obsèques célébrées à Saint-Mayeux le 28 septembre 1995.

Lucien avait participé à la libération du secteur de Corlay, engagé volontaire pour la durée de la guerre dans le 1er Régiment de Transport Auto-bretagne.

Il fut démobilisé en février 1946.

L'A.N.A.C.R.  
présente ses sincères condoléances  
aux familles

### COMMUNIQUÉ

Lors de l'assemblée de "La Pie", deux camarades ont pris un abonnement à notre journal ; il semble que leurs fiches ont été égarées. Nous leur demandons de se faire connaître : A.N.A.C.R., Centre Channer - ST-BRIEUC.

# "AMI DE LA RÉSISTANCE ..."

*Pierrot MARTIN de BEGARD*

*précise les raisons de son engagement ...*

Pourquoi certains se sont-ils engagés entre 1939 et 1945 ? Pourquoi mes oncles, mon père et quelques Bégarois de ma connaissance ont refusé la botte nazie, le fascisme, l'horrible bête immonde ? Pourquoi ?... Ils l'ont fait parce-que républicains, anti-racistes, combattant toutes les inégalités et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ils ne pouvaient accepter la domination hitlérienne sur notre pays. La dictature aryenne que leurs pères avaient déjà combattu, ils n'étaient pas prêts de l'accepter...



Ils étaient, vous étiez, très peu à lutter, à réagir, avec vos petits moyens contre ces hommes en uniformes qui avaient envahi nos villes, nos campagnes.

Baigné dans cette ambiance de lutte contre le despotisme et les inégalités, à l'école du "petit peuple" au courage et à la volonté sans limites, j'ai décidé très jeune de ne jamais oublier et de perpétuer le souvenir de tous ceux qui ont sacrifié leur vie, leur jeunesse pour qu'aujourd'hui nous vivions libres...

La mort d'un copain de 14 ans, assassiné par un officier allemand : le colonel KLENK commandant le 266e R. Artillerie (source Corentin André), à quelques mètres de moi, m'a particulièrement marqué et c'est pour perpétuer son souvenir et la lutte menée par tous les patriotes, que j'ai décidé de m'investir afin que toujours on se souvienne...

Chaque année beaucoup de ceux qui ont lutté dans ces années noires, nous quittent, et demain il n'y aura plus personne pour se rappeler, pour maintenir la flamme de cette Résistance qui représente un magnifique symbole de liberté.

"La mémoire vivante" que sont actuel-

lement tous ceux qui militent encore dans les différents comités, n'est pas éternelle, et il est du devoir de chacun d ceux qui se sentent sensibilisés par cette période, de tout faire pour que jamais personne n'oublie.

J'ai collecté, accumulé depuis de très nombreuses années des documents, constitué des archives (photos, livres, revues, magazines...) ; j'ai réalisé une exposition à Bégard, à l'occasion du 11 novembre 1994. MM. QUÉRÉ et LEROY ont contibué à cette exposition qui a connu un très grand succès. A leur demande j'ai fait ensuite mon entrée dans les bureaux des amis de l'A.N.A.C.R. (dont je suis le secrétaire) et de l'UFAC, dont ils sont les présidents.

Ancien Combattant d'Afrique du Nord et militant pour les droits de nos camarades, j'ai pris également la décision de prendre à mon compte sur le plan local (et même départemental ?...) la continuité dans le maintien de la mémoire des combattants 1939-1945. Nous nous devons de veiller à ce que tous ces hommes ne disparaissent jamais des mémoires.

Dans chaque comité, dans chaque commune, il faudrait de plus en plus d'amis de la Résistance. Cela ne demande pas un investissement important, simplement le culte du souvenir, l'amour de la liberté, de la justice et quelques heures à consacrer de temps en temps avec les "anciens" pour approfondir ses connaissances...

Je souhaite que tous ceux qui comme moi ne veulent pas oublier cette période des années noires, rentrent en contact avec les membres des comités de leur ville. Une réunion nous rassemblant sous l'égide de l'A.N.A.C.R. au niveau départemental, serait mise sur pied. Il nous faut perpétuer le souvenir, j'espère que d'autres me rejoindront. Seul je ne pourrai rien !

Pierrot MARTIN.



Canalisations - Adduction d'eau - Assainissement  
Génie Civil PTT - Fonçages horizontaux  
Sciage - Tranchage - Carottage béton

20, rue Rabelais - 22000 SAINT-BRIEUC  
Tél. 96 60 88 60 - Fax 96 60 88 61

## CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DES CÔTES D'ARMOR

PARTENAIRE  
ÉCONOMIQUE  
DE LA RÉGION  
ET DE SES HOMMES

 CRÉDIT AGRICOLE

# LA PAIX

Hôtel - Restaurant - Bar

30, bd Charner - ST-BRIEUC

Tél.: 96 94 04 80

(Face à la gare S.N.C.F.)

S.A.R.L.  
P. LE HESRAN  
CARLETTI

**RESTAURANT**  
3 menus et une carte  
Ouvert tous les jours  
Cuisine traditionnelle  
Fruits de mer, Poissons

## PFA

3, rue de Bouin - 22400 LAMBALLE  
Tél. 96 31 38 67 - Fax 96 31 91 19

Roland DIGUERHER  
Agent Général



## MUTUELLE D'ARMOR CMCM

Le N°1 de la COMPLÉMENTAIRE MALADIE  
dans le Département

19, rue des Gallois  
22017 SAINT-BRIEUC Cedex 1  
Tél. 96 01 60 60

*La mutuelle confiance!*



# SPORLUX

HABILLE MIEUX  
A ST-BRIEUC

4, rue St- Guillaume



## OPTIQUE

Jean Pincemin

Centre Commercial PLERIN Tél: 96 74 45 76

Cartonnages



GOURIO

Z.A. POMMERET

22120 YFFINIAC

Tél.: 96 34 32 96 - Téléc.: 740 939 - Télécopie: 96 34 21 80

FABRICANT DE CAISSES ET ÉTUIS CARTON  
ET DE PRODUITS THERMOFORMES

# DUAULT : HAUT-LIEU DE LA RÉSISTANCE

Situé à peu près à mi-distance des chefs-lieux des deux cantons, DUAULT, un haut-lieu de la Résistance. Parachutistes et maquisards y combattirent au coude à coude en 1944.

Loin de tout centre, situé au coeur même de la Bretagne, au milieu du triangle que forment les communes de DUAULT, SAINT-GÉRAIS et SAINT-NICODÈME ; la forêt de DUAULT qui s'étale sur 500 hectares de taillis broussailleux, mal desservie par des routes tortueuses, constituait un terrain idéal pour les parachutages d'hommes et de matériel, destinés au moment de la bataille de Normandie, à empêcher, avec l'aide des maquisards, les renforts allemands de rejoindre le front.

Le premier parachutage eut lieu dans la nuit du 7 au 8 juin 1944, jour du débarquement en Normandie, à 1 h 15. Le premier contact des maquisards F.T.P. avec les éléments parachutés eut lieu à Goas-ar-Quibou en Locarn.

Le deuxième parachutage eut lieu dans la nuit du 7 au 8 juin : 50 hommes sont parachutés. Le troisième parachutage eut lieu dans la nuit du 8 au 9 juin : 50 hommes sont encore parachutés.

Les Allemands ignoraient ce qui se tramait, lorsque le 11 au soir, un convoi, venant de CALLAC, traversait le bourg de DUAULT. Une voiture précédait le convoi et indiquait la direction à suivre au moyen de flèches. L'une de celles-ci fut malencontreusement déplacée - peut-être par un maquisard - et une voiture allemande s'engagea en direction du village de Kerhamon, à la lisière de la forêt. Les Allemands surprennent dans une des fermes du village quelques parachutistes et maquisards venus au ravitaillement.

Après un bref échange de coups de feu, les Allemands réussissent à s'enfuir vers CALLAC où ils vont donner l'alerte.

## KERHAMON ENCERCLÉ

Le lendemain, à 9 heures du matin, une centaine de soldats de la Wehrmacht encerclent Kerhamon. Ayant mis des mitrailleuses lourdes en batterie, ils ouvrent le feu sur les fermes. Dans l'une d'elles, quatre parachutistes et deux maquisards se restaurent. Un combat acharné s'engage. Il va durer une demi-heure et ne cessera que lorsque les Français auront tiré leur dernière cartouche, lancé leur dernière grenade. Lorsque les Allemands pénètrent dans la ferme, ils n'y découvrent que des morts et des blessés. Ils y mettent le feu.

Une centaine d'Allemands ont pénétré dans le bois en petites colonnes. Le Lieutenant parachutiste BOTELLA les attaque par derrière avec deux fusils-mitrailleurs. Le Lieutenant MOREAU, du maquis de PEUMERIT-QUINTIN, et ses hommes étaient là aussi. Ils avaient d'ailleurs protégé pendant plusieurs jours, comme les maquisards Callacois, les parachutages. La bagarre au fusil-mitrailleur et aux grenades dure jusqu'à midi.

Puis un renfort allemand arrive : 300 hommes environ. Trois autres fermes sont incendiées.

Tous les Français se battent avec un courage admirable. Chaque assaut ennemi est repoussé, malgré les renforts.

Les Allemands tentent l'encerclement de la forêt. Ils se heurtent de nouveau à la résistance acharnée des paras et des partisans.

Vers 18 heures, l'ordre est donné de se replier sur les maquis de la Compagnie "Tito" à Peumerit-Quintin. De là les parachutistes gagneront ensuite la base de Saint-Marcel dans le Morbihan.

Plus de deux cents Allemands furent tués, selon l'aveu d'un officier allemand.

Chez les parachutistes, six tués, trois blessés graves, une dizaine de blessés légers.

Chez les maquisards, dix tués, un blessé grave, plusieurs blessés légers.

Pertes civiles : quatre tués le jour du combat, dix otages emmenés par les nazis furent fusillés dans la nuit du 13 et 14 juin. Leurs corps mutilés seront retrouvés dans les fosses de la forêt de PLESTAN, en bordure de la route SAINT-BRIEUC - RENNES.

## Cinquante ans Kerhamon

*Toi l'étranger, oh ! toi le passant  
Prie avec nous ici un instant  
Prends la peine de lire tous ces noms  
Gravés dans la pierre de Kerhamon  
Tous ces martyrs, ceux d'ailleurs et d'ici  
Ne doivent jamais tomber dans l'oubli  
Ce moment tragique n'est pas si lointain  
Et il peut ressurgir peut-être demain  
Leurs Yeux se sont fermés sous un ciel d'été  
Mais leur dernier cri "Vive la Liberté !"  
Résonne toujours dans ce coin de forêt  
Lorsque chante l'oiseau, quand fleurit le genêt  
Souviens-toi avec nous, toi l'ami, le passant  
Cela s'est passé il y a cinquante ans  
A l'ombre des chênes et des châtaigniers  
La douce brise vient nous le rappeler  
Quand tu partiras, sur les routes du monde  
Emporte avec toi ce beau chant de colombe  
C'est un chant d'Amour, de paix et d'Espérance  
Trouvé sous tes pas, dans ce beau coin de France  
Va le chanter tout autour de la terre  
Pour briser la haine, arrêter la guerre  
Dans la main de l'homme, mets la main de l'enfant  
Pour qu'ils se souviennent jusqu'à la fin des temps.*

Léonie Duguay  
Kerhamon, le 11 juin 1994.

# FINISTÈRE

Nos permanences Départementales : le Mercredi de 10 à 12 heures - Rue Proudhon - BREST

## 51 ANS APRÈS

# COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE BREST

Dans le discours qu'il a prononcé au Guelmeur, Raphaël Guillou, ancien combattant et résistant, professeur d'histoire à la retraite, président d'honneur départemental de l'A.N.A.C.R., a lancé un "appel à la vigilance d tous".

"Cette journée est pour nous l'occasion d'affirmer notre désir de paix, de souligner l'intérêt de l'action des soldats et officiers de l'ONU, parmi lesquels de nombreux Français, qui ont oeuvré à des fins humanitaires dans des conditions décevantes et dangereuses", a-t-il notamment déclaré. M. Guillou s'est ensuite félicité de ce que l'intervention militaire récente, "bien que brutale" suscitait un vif espoir d'établissement de la paix dans cette région du monde.

Conscient de sa responsabilité de porteur d'une part de la mémoire du monde, s'appuyant sur sa connaissance du passé, le responsable du comité Brestois de l'ANACR a demandé la plus grande vigilance à l'égard d ceux qui tentent aujourd'hui de réécrire l'histoire.

De l'abri Sadi-Carnot au monument aux morts en passant par la rue Coat-ar-Gueven ou la rue Georges-Melou, Brest s'est une nouvelle fois penchée sur son passé. ce cinquante et unième anniversaire de la libération de la ville était assorti, en référence à la plus meurtrière des actualités, d'un appel à la vigilance de tous.

Jamais même un demi-siècle après les faits, la commémoration de la libération de Brest, l'évocation du souvenir de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour l'obtenir, ne laisse indifférent l'observateur. Impossible de ne pas frissonner en stationnant quelques instants près de l'abri Sadi-Carnot, véritable bouche de l'enfer, dont le feu avala par dizaines des Brestois innocents.

### Hommage rendu à C. Le Goasguen

Difficile de ne pas éprouver le plus profond respect pour ces Américains qui, à la fin de la seconde guerre mondiale, vinrent périr sur une terre bretonne qu'ils ne savaient sans doute même pas situer sur une carte de géographie. Civils et militaires firent halte devant la sombre stèle érigée en 1989 place Wilson, à la mémoire des hommes de la "Second Infantry Division" des USA.

"Voici un an, avec le Président du Mémorial de Montbarey, nous nous sommes rendus au Kansas pour nous recueillir et déposer des fleurs sur la tombe du général Eisenhower. Il s'agissait par ce geste de saluer les héroïques Américains anonymes qui ont contribué, aux côtés des combattants français, à faire vivre la liberté dans notre pays", déclarait Jacques Berthelot.

Le conseiller général demanda aux personnes présentes d'avoir, lors d'une minute de silence, une pensée pour son beau-père Charles Le Goasguen, ancien de la deuxième DB, compagnon de la libération, Président de Montbarey, décédé voici quelques semaines.

### 55 associations d'anciens combattants

Après le fleurissement des stèles et de plaques commémoratives rue Georges-Melou et à Coat-Ar-Gueven, civils et militaires se retrouvèrent au pied du monument aux morts, en présence de Michel Simon, nouvel adjoint aux anciens combattants.

Parmi les nombreuses associations, concernant ces derniers (Il y en a 55 à Brest) citons les anciens de la France Libre, les Forces navales de la France Libre, l'ANACR, Réfractaires et maquisards, l'Union des Combattants de la Police Nationale, les Anciens de Dunkerque, la FNCV, Rhin et Danube, l'UNADIF, les médaillés de la Résistance, la FNDIRP...

Des associations que le Maire Pierre Maille, l'Amiral Filippi, adjoint au préfet maritime, Bernard De Cadenet et Albert Di Commun ont salué. Une réception était ensuite offerte dans les salons de l'hôtel de ville.

## LIBÉRATION DE BREST PRÉCISION DE L'ANACR

M. Guillou, Président du comité brestois de l'ANACR apporte un complément d'information aux propos qu'il a tenu lors des cérémonies de libération à Brest.

*"A propos de la période de l'occupation nous exprimons des réserves quant à la notion de responsabilité du peuple allemand dans son ensemble et quant à la responsabilité collective de la France, donc des Français, pour les événements touchant au sort des Juifs de nationalité française ou non mais aussi ne l'oublions pas des étrangers anti-fascistes et anti-nazis vivant en France. Un certain nombre d'entre-eux ont combattu dans la résistance française".*

Et M. Guillou de rappeler qu'à l'heure du vote des pleins pouvoirs à Pétain, le 10 juillet 1940, "80 parlementaires ont refusé, parmi lesquels six députés et un sénateur finistérien. Méfions-nous d'une généralisation du passé qui ne tiendrait pas compte du million et demi de prisonniers de guerre, des résistants, des fusillés, déportés et internés".



## DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE

En 1936, Marie Salou, née Le Cam le 31 novembre 1914 à Saint-Marc, commence à militer avec Jeanne Goasguen-Cariou à l'Association nationale pour le Soutien à l'Enfance Malheureuse (dont le P.C. était l'initiateur) ; puis au Secours Populaire français, en faveur des réfugiés Espagnols Républicains. Elle participe en juin 1939 à la restructuration dans la clandestinité du P.C.F., à Brest en y adhérant.

Dès 1940, activité de propagandiste de la Résistance : distribution de tracts et de journaux clandestins du Parti Communiste, plus tard ceux du F.N. et des F.T.P. En août 1941, elle ajoute à ses activités celles d'hébergement de résistants du P.C. et du F.N. en mission. Au tout début de 1942, elle participe avec Jeanne Goasguen-Cariou (voir J. Cariou) et d'autres femmes à l'évasion de plusieurs républicains espagnols détenus au fort de Montbarrey, près de Brest. Elle prend une part active à la préparation et au déroulement de la manifestation des femmes, organisée par le P.C.F. mais signée "Union des femmes Patriotes" devant l'annexe de la mairie, rue Danton à Brest, le 28-4-1942. A l'issue de cette manifestation, elle est interpellée, mais relâchée faute de preuves et d'aveux. En août 1942, avec Raymonde Vadaine elles saccagent la vitrine de la L.V.F. (Ligue des Volontaires Français contre le Bolchevisme), organisme allemand de recrutement de Français pour la Wehrmacht, rue de Siam, à deux pas de la sentinelle allemande qui monte la garde à la Préfecture maritime. Arrêtée le 1-10-1942 par des policiers français, brutalisée puis livrée aux Allemands dont le conseil de guerre, à Fresnes, le 28-8-1943, la condamne à mort, peine commuée en détention dans un camp de concentration en Allemagne dont elle reviendra en 1945.



Lors du retour de Mauthausen à Paris, nous nous sommes arrêtées à Lyon.

Marquée d'une grande croix ROSINE Kersulec de Scaër.  
Derrière elle Marie Salou de Brest.

# Marie Salou



En route pour la Suisse...  
Marquée d'une croix Marie Salou de Brest.

### Des femmes en toute première ligne

Les femmes communistes de l'agglomération ont été regroupées en un Comité de femmes dont on espère bien qu'il se développera avec des femmes résistantes non-communistes. En attendant sous la direction de Marie Miry, sage-femme, quelques-unes d'entre elles : Angèle Le Nédellec, Marie Salou, Simone Bastien, Aline De Bortoli suivent chez Yvette Richard-Castel, à l'harteloire, des cours sur les soins à donner à des blessés éventuels, pansements, piqûres, etc. ceci est une des premières applications du mot d'ordre invitant les femmes à participer selon leurs moyens à "l'action directe", le Parti voulant entraîner davantage de forces dans ce type d'actions.

Les militantes ont décidé de faire en mars une manifestation de femmes réclamant le retour de leur mari prisonnier de guerre et, en avril, une autre dont le lieu est déjà fixé - face à l'annexe de la mairie, rue Danton - en protestation contre la raréfaction du ravitaillement causé par les pillages allemands avec la complicité de Vichy, mécontentement accru à Brest avec la publication de l'arrêté préfectoral du 27 février limitant à 250 grammes PAR SEMAINE la ration de viande dans toutes les communautés urbaines pour le mois de mars.

Robert Ballanger désigne Jeanne Goasguen-Cariou au poste de responsable inter-régionale des femmes. Mais cela pose bien des problèmes ne lui reste-t-il pas cinq enfants à élever ? Les résoudre prendra du temps.

C'est alors que l'on apprend que, lassés des évasions répétées d'Espagnols, les Allemands ont décidé le transfert de ceux qui restent encore à Brest dans un camp de l'île de Guernesey.

# LE MAQUIS DE SPÉZET SAINT-GOAZEC

- PAR ALAIN LE GRAND -

C'est en 1943, pendant les vacances de Pâques, que Daniel Trellu, alias "Raymond", instituteur, âgé à l'époque de 23 ans, responsable pour la presqu'île de Crozon du Mouvement "Front National" dont il devint, peu de temps après, le responsable départemental, s'occupa d'organiser les premiers maquis.

Les contacts qu'il avait établis lui permirent de recueillir l'adhésion de quelques jeunes volontaires, qui furent rapidement une douzaine, de la région de Pont-l'Abbé et de Camaret-sur-Mer, tous réfractaires au Service du Travail Obligatoire en Allemagne.

Pour l'implantation du maquis, Daniel Trellu et les responsables du Front National choisirent la région boisée de Châteauneuf-du-Faou, au centre du département, dans les Montagnes Noires, dont la configuration offrait aux "clandestins" les refuges qui paraissaient les plus sûrs.

M. Hippolyte Le Balch, instituteur, et Yves Le Gall indiquèrent les environs de la ferme de Trévigodou en Saint-Goazec comme étant le lieu le plus favorable à l'installation du groupe.

Ce dernier arriva en mai. Il bâtit une hutte de branchages pour s'abriter, puis Daniel Trellu lui procura deux tentes, remises par Vincent Tanniou, de Guilvinec, et qui avaient appartenu à l'organisation des Jeunesses Communistes. Plus tard, les maquisards logèrent dans le vieux moulin de Meil-ar-Hoat et dans différentes fermes.

M. Jean-Louis Berthélémy, cultivateur à Plonévez-du-Faou, ardent patriote, se chargea de fournir aux maquisards, avec l'aide d'autres paysans, le ravitaillement nécessaire au maquis.

Restaient à trouver certaines denrées et produits qui faisaient particulièrement défaut aux jeunes gens. Daniel Trellu obtint, par exemple, un lot de savon, et même du thé, grâce à M. Jean-Louis Rolland, de Landerneau, ancien député socialiste. Ceci suppose de multiples démarches et de nombreuses pérégrinations de la part de Daniel Trellu et de Marcel Cariou de Pont-l'Abbé qui fut nommé, au Front National, responsable départemental des maquis.

Les maquisards manquaient aussi de tabac et fumaient des feuilles mortes : la première opération qu'ils entreprirent fut dirigée contre un bureau de tabac de Quéménéven, dans lequel ils firent un "prélèvement".

L'environnement psychologique du maquis conditionnait en partie sa réussite.

Les responsables ne furent pas déçus, car les cultivateurs de la région, pour la plupart des petits exploitants particulièrement hostiles à l'Occupant, aidèrent moralement en même temps que matériellement les clandestins. A ce titre, ils leur apportaient dans des charrettes le ravitaillement habilement camouflé.

Le maquis tint également grâce au soutien du Front National, qui organisait des collectes discrètes en faveur des réfractaires au S.T.O.

L'ambition des responsables était d'y former des cadres pour la Résistance et de créer une zone contrôlée par le maquis constitué par trois groupes de huit hommes, isolés l'un de l'autre et très mobiles.

Le groupe devait comprendre, en principe, deux "détachements" de quatre hommes, le "détachement" représentant, dans l'esprit des organisateurs, l'unité idéale pour les coups de main.

Un maquis plus étoffé eût posé des problèmes de sécurité, de ravitaillement, etc...

Il y eut quelques défections au début parmi les "clandestins" venus de Pont-l'Abbé. Mais d'autres volontaires rejoignirent le maquis qui comptait un groupe de huit hommes en octobre 1943, sous le commandement de Yves Bevin, âgé de 22 ans, ancien quartier-maître opticien-télémetriste de la Marine Nationale.

C'est, à ce qu'il semble, vers le mois de septembre 1943 que le maquis de Spézet reçut quelques armes, quatre vieux revolvers et quelques mousquetons, ainsi qu'une mitrailleuse "Dam" qui ne fonctionna jamais. Ce matériel, enterré en juin 1940 dans la cimetière de Camaret, Daniel Trellu l'avait obtenu du Secrétaire de Mairie, Pierre Merrien.

Auparavant, Daniel Trellu avait prêté au maquis le revolver qu'il avait dérobé à un Allemand, au café "Chez Marie-Louise" à Châteaulin. "Je vous laisse cette arme, avait-il dit à ses jeunes camarades, afin qu'elle fasse des petits".

Le 10 novembre 1943, à Bric, deux gendarmes interpellèrent Bevin et son camarade Castel qui avaient passé la nuit dans un tas de paille.

"Les deux gendarmes, déclara par la suite Bevin après son arrestation par les Allemands, nous demandèrent nos papiers. Comme je n'en avais pas, je tirai mon revolver et leur criai : "Haut les mains". Immédiatement, ils levèrent les mains. Nous nous approchâmes et primes chacun un de leurs revolvers. Nous coupâmes la ficelle (de sécurité) qui attachait ces revolvers. Pendant cette opération, je leur fis savoir que nous étions deux francs-tireurs".

Quelque temps auparavant, le 7 octobre, Bevin avait eu un démêlé d'une autre nature avec la Gendarmerie française.

Arrêté au bourg de La Feuillée avec le même Castel et Georges Saint-Cyr, il réussit avec celui-ci (Castel s'était déjà échappé) à s'évader des locaux de la brigade après un échange de coups de feu avec les gendarmes. L'un de ces derniers fut légèrement blessé.

C'est que Bevin, plus spécialement, était recherché, non seulement comme "terroriste", mais aussi pour avoir dérobé, avec un autre maquisard, deux bicyclettes à Châteauneuf-du-Faou, le 28 septembre 1943.

Les hommes du maquis devaient en effet utiliser ce moyen de locomotion, car ils se déplaçaient parfois assez loin de leur base pour exécuter des missions de sabotage, par exemple, sur la voie de chemin de fer dans les environs de Bannalec.

Par ailleurs, ils apparaissaient ici et là dans des bureaux de tabac - à Saint-Thurien, une opération de ce genre exécutée le 17 novembre 1943 donna lieu à un nouvel échange de coups de feu avec les gendarmes français - ou encore, ils rançonnaient au profit de la Résistance, des cultivateurs qui passaient pour commercer avec l'Occupant.

Ces interventions faisaient généralement l'objet de messages envoyés par la police à l'Administration de Vichy et qui commençaient ainsi :

"Ce jour... des bandits armés et masqués ont fait irruption..."

De leur côté, les Francs-Tireurs laissaient cet avertissement placardé sur le

maquis d'un demandeur :

"Souviens-toi d'avoir livré un parachutiste américain aux boches. Aujourd'hui tu paies ta rançon. Acte des patriotes bretons."

Il ne s'agit pas de glorifier -et ceci ne concerne pas spécialement le maquis de Spézet- toutes les actions commises, au nom de la Résistance, contre des collaborateurs ou prétendus tels, car il y eut des erreurs de commises et des abus regrettables.

Les responsables du Mouvement cherchaient d'ailleurs très souvent à fixer des limites à l'illégalité, franchies par de très jeunes gens ou par des individus peu scrupuleux.

Un policier vichiste notera le 22 janvier 1944 : "On rapporte que le Mouvement de la Résistance essaie d'éliminer les individus suspects et les pilliers de fermes de son organisation. A cet effet, un ancien gendarme de la région parisienne, déserteur de la gendarmerie, serait chargé de les dépister et de les contraindre, au besoin par la force, à quitter les lieux ou à accepter la discipline imposée aux réfractaires".

Ce gendarme déserteur était Jean Scotet, dit "Job la mitraille", car tous les maquisards avaient un pseudonyme, et que nous retrouverons plus loin.

Déjà, en fin 1943, on pensait que les dits "terroristes" étaient au nombre d'une centaine et l'on racontait qu'ils se promenaient au bourg de Spézet le revolver à la ceinture. Or, leur effectif, jusqu'en mai 1944, ne dépassa pas la vingtaine d'hommes pour les raisons que l'on sait, ayant trait à la sécurité, à l'équipement, au ravitaillement.

Mais les activités du maquis de Spézet-Saint-Goazec préoccupaient les Allemands et, conséquemment, l'Autorité départementale représentant l'Etat Français, qui devait tenir informé le Secrétariat du Maintien de l'Ordre à Vichy.

Celle-ci, dans un rapport accompagné d'une statistique visiblement truquée sur la répression du "terrorisme" pendant la période du 1er décembre 1943 au 10 mars 1944, cherche à dissimuler les insuffisances et aussi, hormis le zèle et la sottise coupables de quelques fonctionnaires, la mauvaise volonté, voire la répugnance de la police française à faire la "chasse" aux Résistants. S'agissant des Francs-Tireurs et Partisans, il est dit :

"Très mobiles, ils sont difficiles à capturer. Les troupes d'occupation ont déjà tenté contre eux deux opérations avec des effectifs importants :

- la première le 9 octobre 1943, dans la région de Spézet, mettant en action 300 hommes (grenadiers allemands et feldgendarmes), commandés par un officier supérieur.

- la seconde, dans la région de Saint-Goazec, le 30 octobre 1943, avec plusieurs centaines de soldats russes.

"Les groupes de Francs-Tireurs, semblant avoir été prévenus à temps, ont réussi à s'échapper et les résultats obtenus ont été à peu près nuls".

L'auteur du rapport ajoute :

"Depuis lors, il n'a été tenté contre les Francs-Tireurs que des actions de détail qui se sont révélées beaucoup plus fructueuses. Ces opérations, menées le plus souvent par des petits détachements de Feldgendarmes puissamment armés, ont consisté en des coups de main sur les débits de boissons, les boulangeries et les fermes où se ravitaillaient les terroristes. Elles ont permis de très intéressantes captures".

De fait, c'est au cours d'une opération de ce genre que Yves Bevin, Maurice Cam et un autre camarade furent arrêtés le 24 novembre 1943, par un groupe de 25 Allemands au village du Fell en Spézet.

Yves Bevin fut trouvé porteur d'une fausse carte d'identité au nom de Wanton, établie par la Mairie de Saint-Goazec.

Peu de temps après, le 18 décembre, la police allemande procédait à dix arrestations de Résistants à Saint-Goazec, dont celle de Jean Le Page, Secrétaire de Mairie, qui fournissait de fausses cartes d'identité aux réfractaires.

Par ailleurs, probablement à la suite d'une dénonciation, six jeunes gens du maquis de Spézet furent arrêtés dans la nuit du 8 au 9 janvier 1944, par les Feldgendarmes cantonnés à Carhaix, au Restaurant Perrot, à Gourin (Morbihan), ainsi que les propriétaires de cet établissement et leur fille.

Les maquisards s'y reposaient après avoir convoyé des aviateurs américains, recueillis par des paysans, et qu'ils avaient confiés à M. Bariou, Préparateur en pharmacie.

Parmi ces clandestins, se trouvaient Jean Pennec, dit "Capo", Roger Le Signor, (Suite page 18)



Au centre : le Lieutenant-colonel D. Trellu, à la libération de Quimper

Jean Lancien, ainsi qu'un "individu d'origine bulgare", probablement ce déserteur de l'armée allemande qui avait été promu cuisinier du maquis.

Le 2 mars, c'est Hervé Lanniel qui, blessé au cours d'une échauffourée, fut achevé par les Allemands. Ils l'avaient retrouvé au village de Rubrant en Spézet, dans la ferme du maire, chez lequel il avait été transporté par ses camarades. Ceux-ci, pour le venger, abattirent deux soldats allemands. L'ennemi, en représailles, incendia deux maisons et menaça de mettre le feu à tout le bourg.

Des éléments du maquis continuaient néanmoins à se manifester ici et là, de Saint-Thois (Finistère) à Paule (Côtes-du-Nord).

Une nouvelle opération menée par la Feldgendarmarie de Carhaix, en liaison avec quelques éléments de la police de Vichy, dans le bois de Conveau en Gourin, le 10 mars 1944, amena l'arrestation de quatre autres maquisards : Yves Page, Robert Rospars, André Cadiou, Noël Chmerler. Leur camarade Jean Gales, dit "Swing", âgé de 17 ans et demi, était tombé sous les balles allemandes.

Jean Quelever, identifié comme "terroriste", fut abattu le 12 mars à Saint-Goazec.

Mais la police de Vichy rend compte d'un nouvel attentat commis le dimanche 12 mars : "Un individu se livrant au terrorisme dans la région de Spézet a tenté d'abattre, à coups de pistolet, un motocycliste allemand".

Le maquis avait cependant été très éprouvé. Les survivants décidèrent de se répartir en deux groupes. Les plus anciens : Jean Pennec, dit "Capo", évadé de la prison allemande Saint-Charles à Quimper, Georges Saint-Cyr, Jean Scotet, dit "Job la mitraille"... émigrèrent dans la région de Maël-Carhaix (Côtes-du-Nord), à Paule et Plévin, communes limitrophes du Finistère.

Les plus jeunes restèrent à Spézet, coupés pratiquement des responsables du Mouvement "Front National", que Lucien Guenneau cherchait à joindre. Ils s'en tenaient à quelques actions pour se procurer des tickets d'alimentation dans les mairies ou du tabac.

Auguste Le Guillou, alias "Yves Péron", repéré dans le secteur de Châteaulin, où son maquis de Penarport-Kérialou-Beuzit allait être anéanti, fut chargé, dans la deuxième quinzaine du mois de mars, par le Comité Militaire Régional des F.T.P.F., de prendre la direction du groupe de Spézet. Il trouva les maquisards à la ferme de Kerbraz où ils étaient hébergés par la famille Lannuzel.

Le groupe attaqua, près de l'écluse de Boudrac'h, deux militaires allemands qui portaient du courrier. L'ennemi fit une rafle le lendemain 5 mai. Elle échoua. Mais Marcel Cevaëur fut arrêté le 10 mai à Spézet et Jean Le Bihan le 23 mai à Saint-Goazec.

Le maquis poursuivait néanmoins ses activités car, trois jours plus tard, la Gendarmerie française adressa, à titre d'information, ce message aux Autorités départementales :

"Le 26 mai 1944, à 18 heures, à Saint-Goazec, désarmement de deux officiers allemands circulant en voiture automobile, par une dizaine d'individus armés de fusils et de pistolets. Ils ont ensuite crevé les pneus de la voiture et emporté une valise et un bidon d'essence".

Quant au groupe des anciens, cantonné dans les Côtes-du-Nord, la Geheime Feldpolizei (Police militaire allemande) signale, le 28 mai, qu'au cours de l'une de ses "tournées" dans les environs de Spézet, elle a découvert les cadavres de deux civils français, l'un mort "depuis deux ou trois mois", l'autre, qui pouvait être Jean Scotet, dit "Job la Mitraille", ex-gendarme de la brigade de Champigny, mort "depuis une quinzaine de jours".

De ce fait, Jean Scotet avait été mortellement blessé au cours d'une échauffourée avec une patrouille allemande, le 6 mai 1944 à Plévin.

Mais à l'époque du débarquement, le maquis de Spézet s'étoffa. Trois autres groupes, qui disposaient de quelques armes provenant d'un parachutage, s'étaient établis dans le secteur, sous les ordres de Jean Guyomarch, Yves Guélaiff et Guillemain.

Une opération fut préparée pour le 8 juin, en liaison avec le Mouvement "Libération", contre les baraquements du Centre d'abattage de Nivernic, à Port-de-Carhaix où cantonnaient 50 Allemands.

Les Résistants, au nombre d'une cinquantaine également, armés de vieux fusils, d'armes de chasse, de revolvers et de bâtons, attaquèrent le détachement ennemi pendant que l'aviation alliée bombardait la petite gare voisine.

Les Résistants n'eurent aucune perte, mais l'ennemi comptait un tué et trois blessés. De plus, il évacua les lieux. Mais, en représailles, les Allemands pendirent ce même jour, dans la rue principale de Carhaix, huit jeunes Résistants arrêtés à Plounévezel.

Le 9 juin, deux anciens du groupe de Spézet, qui roulaient à moto sur la route de Châteauneuf à Spézet, tombèrent dans une embuscade. L'un d'eux, Yann Guivarch, fut tué ; l'autre, André Mignon, dit "Dédé Basane", qui déclara avoir abattu deux Allemands avec sa mitrailleuse, parvint à s'enfuir bien qu'il fût sérieusement blessé.

Dans la première quinzaine de juin, le maquis comptait plus d'une centaine d'hommes.

Les Allemands firent une nouvelle rafle le 21 juin à Spézet, qui vit à pied d'oeuvre 500 hommes appartenant en partie à l'armée Wissow (Russes mercenaires). Elle aboutit à l'arrestation de 21 Résistants du Front National, dont 11 furent fusillés à Lanvénegan (Morbihan) trois jours plus tard.

Quant au maquis, il était devenu la Compagnie de F.T.P. "Stalingrad" qui, avec d'autres unités, constitua par la suite un bataillon qui poursuivit les combats pour la libération du département, ayant à sa tête l'un des deux officiers parachutés dans le secteur : le Lieutenant Marcel Siche, alias "Equivalence".

Le maquis de Spézet s'enorgueillit d'être le premier maquis du Finistère, et même de Bretagne, par la date de sa formation. Il peut être considéré comme le maquis-type dans notre région.

Un autre maquis, celui de Penarport-Kérialou-Beuzit, se constitua le 12 octobre 1943 et s'établit dans les environs de Châteaulin. Il fut décimé par les arrestations, le 26 avril 1944. On ne sait pas exactement quel fut le sort de certains maquisards qui ont disparu. Les autres furent fusillés à Moustélin en Fouesnant. Ils étaient en tout au nombre d'une quinzaine.

Un autre maquis encore, celui de Scaër, se forma vers le 15 octobre 1943. Il comptait à cette époque huit hommes et fut par la suite des plus actifs. C'est à partir de ce noyau que se constitua le Bataillon "Louis d'Or", pseudonyme de l'un de ses organisateurs, François Daéron, fusillé le 18 juin 1944.

Ce furent les principaux maquis du Finistère, ceux de la période clandestine.

## CASSETTE TEMOIGNAGE

Le Conseil Général du Finistère et l'Association "Hier et Aujourd'hui", sous la direction de Monsieur André CELARIE (Réalisateur), Philippe COLOMBEL (Directeur de Production), viennent de réaliser une cassette vidéo de 52' sur le retour des Déportés.

Témoignages de Déportés de tout le Finistère ; sur la fin de leur séjour au camp de concentration ; leur libération par les armées alliées ; et leur retour en France.

Cette cassette comportant des documents inédits, est en vente au prix de 100F, frais d'envoi compris, auprès de Roger PETRON - 29, Rue Ampère - 29200 BREST. Tel. 98 45 12 10 dès le reçu du chèque comportant l'adresse du demandeur.

## LETTE OUVERTE A : SILLAGE

Magazine de la Ville de Brest - B.P. 868 - 29279 BREST CEDEX

En lisant dans "SILLAGE" de Juillet/Août, je suis scandalisée et peinée d'une telle inconscience. Que lui ont donc appris ses parents, ses grands-parents et l'école ?

Ainsi le Monument aux Morts gâche le paysage et devrait être enlevé !

A quoi, à qui a-t-elle pensé pour faire une telle réflexion ? Certainement pas à celles et à ceux qui ont donné leur vie pour qu'elle vive libre ; qu'elle apprenne au moins son Histoire de France et l'Histoire de la Résistance et elle connaîtra ainsi ce que représentent les monuments érigés à leur mémoire, tout au moins je le souhaite et l'espère.

Il ne faut pas que leur mémoire tombe dans l'oubli qui serait leur second linceul. Paul Eluard a écrit en parlant de tous ces martyrs : "si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons" et un grand poète allemand (B. Brecht) a écrit "le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde".

Le Monument aux Morts a sa place face à la Place de la Liberté, l'ancien, détruit par les bombardements, était à ce même endroit.

Que Maria et tous ses amis apprennent ce qu'à été le passé des Résistants et Patriotes, et alors, j'en suis sûre, elle comprendra.

Une lectrice dont le père a été tué à la Bataille de la Marne en Septembre 1914 et dont le frère a été fusillé 29 ans plus tard en Septembre 1943 au Mont Valérien.

Mme Yvonne ROPARS - Membre de l'A.N.A.C.R.

## SOUTIEN "AMI ENTENDS-TU"

BUREL Alain - Scaër : 60F - HEMEDY Marcel - Moëlan : 60F - BELLEC Edmond - Trégunc : 60F - LE LAY Pierre - Brest : 10F - BOULINEU Eugène - Audierne : 10F - STEPHAN Yvonne - Concarneau : 60F - JAOUEZ Louis - Scaër : 10F - ROPARS Yvonne - Brest : 10F - LE CAUX Simone - Dizon : 20F - HENNEBAUT Guy - Brest : 10F - FLEOUTER André - Concarneau : 60F - LE GALL Raymond - Concarneau : 10F - POULICHET Francine : 110F - NICOLAS Louis - Rosporden : 60F - LEROS Pierre - Concarneau : 10F - LE CAIGNEC Marie - Concarneau : 60F - GOURVEST Joseph - Bric : 20F - CONAN Joseph - Guiscriff : 10F - LE GALL Pierre - Brest : 10F - RAPHAEL GUILLOU - Brest : 10F - CARADEC Louis - Fouconant : 60F - JEZEQUEL François - Combrit : 60F - PIRIOU Simone - Brest : 300F - TOTAL : 1.090F -

**HALL-EXPO** / *l'Ameublier*  
**interama**

**MEUBLES - SALONS - LITERIE**

**REVÊTEMENTS DE SOL ET MURS**

**TAPIS**

**CUISINES AMÉNAGÉES**

ESPACE COMMERCIAL DE KERGADEDEC  
BREST - Tél. 98 02 35 64

**A TOUS LES COMITÉS  
DU FINISTÈRE**

- Adressez les comptes-rendus de vos activités  
au Siège de l'A.N.A.C.R. à Brest :

- Assemblées générales
- Récits historiques
- Vie des Comités ...



**Maîtres  
Traiteurs  
Brestoïls**

repas d'affaires  
congrès - lunchs  
banquets  
communions

*Mariages en salle et en plein air  
Buffets campagnards*

— Devis gratuit —

**KEREBARS - 29820 GUILERS**  
Tél. 98.07.54.07 - Fax 98.07.59.65

**FLOR' Alice**

**A VOTRE SERVICE  
POUR TOUTES VOS COMPOSITIONS  
FLORALES ET LIVRAISONS**

*Halles Saint-Martin* Tél. 98 80 07 55  
*29200 BREST* Tél. 98 42 04 41

FORMULE CROC'AFFAIRE =  
PRODUITS ORIGINAUX + PRIX + QUALITÉ

**CROC** affaires

**OUVERT TOUS LES DIMANCHES**  
de 14 h à 19 h  
Rampe St-Nicolas - MORLAIX  
Kergaradec - BREST

**7, RUE DE JERUSALEM, LESNEVEN**  
**RAMPE ST-NICOLAS, MORLAIX**  
**17, rue Charles-Berthelot, BREST**  
**ZAC de Kergaradec (face hyper-Leclerc) BREST**



HC A 295

**TOURISME VERNEY**

**VOTRE AGENCE DE VOYAGE**

**29**  
TOURISME VERNEY/C.A.T.  
1, rue Comtesse de Carbonnières  
B.P. 21 - 29265 BREST Cedex  
Tél. 98 44 32 19  
5, Bd de Kerguelen  
B.P. 87 - 29103 QUIMPER Cedex  
Tél. 98 95 02 36

**22**  
TOURISME VERNEY/C.A.T.  
6, rue du Combat des Trente  
B.P. 210 - 22002 ST-BREUC Cedex 1  
Tél. 99 33 36 60

**56**  
TOURISME VERNEY/C.T.M.  
Place de la Gare  
B.P. 138 - 56004 VANNES Cedex  
Tél. 97 01 22 01



**DES SPECIALISTES A VOTRE SERVICE...**

# UN RAID ALLEMAND - LE 16 AOUT 1944

## SUR BRASPARTS

### SITUATION MILITAIRE AU 15 AOUT

Le 6 Août 1944, le Maréchal des Logis GIROULT de la Brigade de Gendarmerie se SIZUN apprend que des militaires allemands se cachent dans un champ en bordure de la route de SIZUN à QUELENNEC... Faisant preuve d'un "culot" incroyable, revêtu de son uniforme, il se présente devant la compagnie de parachutistes allemands. Il leur assure que les forces américaines sont déjà installées à SIZUN même et leur conseille de se rendre au plus vite. Après s'être concertés, les Allemands démontent leurs armes, en éparpillant les pièces dans le champ d'orge voisin et rejoignent le bourg en bon ordre. Ils y sont pris en charge par les combattants du Bataillon René CARO (F.T.P.) et emmenés en grande partie à Brasparts où ils sont gardés dans les écoles, les gradés étant séparés de la troupe. Ils y seront traités selon les lois de la guerre.

Mais l'Etat-Major allemand, avec l'active participation de Jean CORRE, décide, par un coup de main, de récupérer ces combattants qui sont prisonniers à l'arrière. Il est d'ailleurs établi que deux "visiteurs" revêtus de tenues américaines et circulant en jeep ont fait une reconnaissance préalable à Brasparts. Jérôme POULIQUEN avait peine à admettre l'origine américaine de ces militaires, notamment celle du chauffeur.

### LE 16 AOUT 1944

Sortant de la poche ennemie de BREST-PLOUGASTEL DAULAS, évitant IRVILLAC où est stationnée la Compagnie de LA FEUILLEE (Bataillon de l'Argoat), un convoi allemand parvient vers 6 heures au TREHOU avec ses deux véhicules blindés porteurs de l'étoile américaine et cinq camions (Jean CORRE, en civil, est dans le premier de ces camions). Trompant les factionnaires de la Compagnie de PLOUNEOUR-MENEZ (Bataillon de l'Argoat), les arrivants les neutralisent et les enlèvent. Ils se dirigent ensuite vers Brasparts. Les lignes téléphoniques sont coupées.

A BRASPARTS où le drapeau tricolore est déployé sur un véhicule allemand, les factionnaires de l'école des Frères sont interpellés par Jean CORRE. Après quelques coups de feu, la place est très rapidement investie par les assaillants. Le Sergent armurier est blessé au bras. Deux otages sont pris dans les immeubles voisins et embarqués comme les Français de garde... Alerté, FAUCARD, un résistant de permanence au P.C. (route du FAOU) se porte vers les halles où il est abattu. Madame LE LAY, qui a déplacé son rideau pour voir ce qui se passait, est tuée d'un coup de pistolet en plein cœur. Les Allemands progressent vers l'Ecole Publique. Une escarmouche se produit au cours de laquelle FLOCH Gabriel et HERROU Yves sont abattus.

L'affaire avait duré une heure environ.

Et le convoi s'ébranle, les résistants couchés sur les planchers des camions, les Allemands par dessus et debout. De passage à Létiez (SAINT-ELOY), ils sont acclamés par les curieux. "Brave les Américains!". Mais la population est vite remise à sa place : "Nicht Américain !" et mise en joue... Madame LE LANN ne sait pas que son futur mari est dans l'un des camions qui passent.

Venant de SAINT-ELOY, vers neuf heures, ils sont accueillis par un feu nourri à l'entrée du TREHOU. Ils traversent la localité, entretenant un feu continu, blessant Mme VAILLANT. Ils emmènent M. YOUINOU en otage. Les résistants absorbent la chute des Allemands tués ou blessés et leurs vêtements s'imbibent du sang qui coule. La veste de Jean-Louis TRIVIDIC, toute imprégnée, sera raide du sang séché à son arrivée à BREST. La Compagnie de PLOUNEOUR-MENEZ a cinq tués dans le combat. François BELLEC, grièvement blessé, est emmené par l'ennemi. On le retrouvera plus tard à l'Hôpital Américain de

LESNEVEN. Après avoir fait demi-tour au TREHOU, le convoi allemand est chaudement reçu à IRVILLAC où la Compagnie de LA FEUILLEE perd 17 hommes. On ne sait pas combien d'Allemands y ont été tués.

La colonne motorisée parvient enfin à BREST. Les résistants sont privés de leurs chaussures (comme le furent les Allemands à SIZUN) ; les otages ont gardé les leurs. Au Fort de MONTBARET, les prisonniers français sont placés en bordure d'une tranchée face à un peloton d'hommes en armes. Ils sont ensuite transférés au Château (environ une vingtaine par cellule) où ils passent quatre jours sans manger ni boire. On leur apporte enfin une gamelle de pois cassés avec une seule cuillère. Un Colonel allemand, accompagné d'un Lieutenant-interprète alsacien, signifie aux résistants qu'ils seront désormais considérés comme prisonniers de guerre et traités comme tels. Les Français, jusque là tantôt couchés, tantôt debout, tantôt interrogés, ont été ensuite habillés avant d'être hébergés en caserne. Quelques jours plus tard (fin août - début septembre), ils sont transférés au Port de Commerce. Ils y passent le plus clair de leur temps dans les abris. Sitôt le calme revenu, après une période de bombardements intenses, ils sont embarqués au 51ème bassin et dirigés vers le FRET puis vers le Fort de ROSTELLEC d'où s'évaderont par mer Joseph BOEDEC (qui faisait office d'interprète) et un compagnon. Là, certains des nôtres procèdent aux corvées d'usage...

Ils sont libérés par les résistants avant l'arrivée des Américains. Ils sont dirigés à pied vers ARGOL, cependant que les prisonniers allemands sont transportés en voiture (avec force cigarettes) par nos amis américains. Nos résistants ont ensuite réintégré BRASPARTS.

### LES RESCAPES, sortis tous miraculeusement de cette équipée sont les suivants :

CREIS André, KERVELLEC Jean, CASTEL Yves, CASTEL François, TROMEUR Jacques, TROMEUR Charles, TRIVIDIC Jean-Louis de PLONENEZ DU FAOU, GOASGUEN Jean de BRASPARTS, LE LANN François de RUMENGOL, BOEDEC Joseph de BREST, NICOLAS François et HENRY François de PLOUNEOUR-MENEZ, CALVEZ Yves et CAPITAINE Ange, otages pris à BRASPARTS.



André Greis,  
François Henry,  
François Le Lann,  
Jean-Louis  
Trévidic

dans la cellule où  
ils étaient une  
vingtaine en 44.

## A TOUS LES COMITES DE L'A.N.A.C.R.

- Adressez à la Rédaction d'"AMI ENTENDS-TU" le compte-rendu de vos activités.
- INFORMEZ le bureau départemental de la date de vos Assemblées générales.

### DONS A "AMI ENTENDS-TU"

M. RUELLO Félicien - Lorient : 330,00 F ; Mme PILLANT Céline - Lorient : 10,00 F ; M. LE COGUIC Albert - St-Avertin : 30,00 F ; M. LE PEN Raymond - St-Malo : 60,00 F ; M. GUIGUEN Louis - Lorient : 300,00 F ; M. GUIGUEN Louis avait déjà effectué un don de soutien de 200,00 F en Février 1995.

Directeur de la Publication : Etienne CARDIET  
Rédaction - Maquettes - Photos : Jean MABIC  
Gestion - Comptabilité - Publicité : André TANGUY

Dépôt légal 1er Trimestre 1978  
Périodique inscrit à la CPPAP sous le n° 773 D 73 AC  
Imprimerie Louis GAUTIER - Lanester

## Transports GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

Rue Gérard Philippe - LANESTER - Tél. 97.76.16.54

## LE RELAIS DE STRASBOURG SAINT-MARC - 56380 GUER

Grandes Salles pour :  
MARIAGES - BANQUETS  
SEMINAIRES - REUNIONS

Tél. 97 22 02 07

**Sogicop** S.A.   
immobilier



DES SPÉCIALISTES A VOTRE SERVICE

VENTE • LOCATION • GESTION

13 & 15, rue Auguste Nayel - LORIENT

Tél. 97 21 26 75

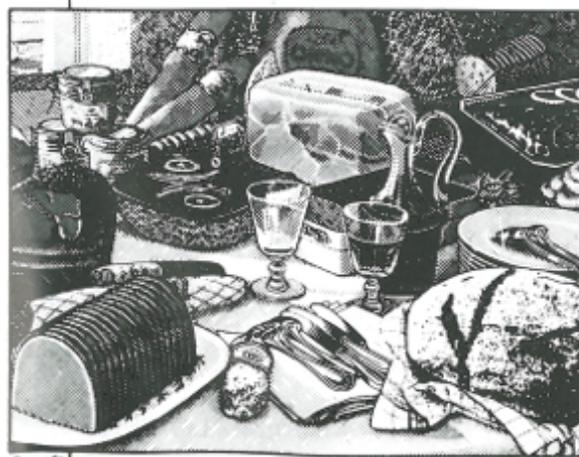
# SOLORPEC

ISOLATION THERMIQUE

10, boulevard J.-P. Calloch - 56100 LORIENT

PEINTURE BATIMENTS  
MARINE ET INDUSTRIES  
ÉTANCHÉITÉ DE FAÇADES

☎ 97 37 23 45



## ONNO Bretagne

Siège Social, Services Commerciaux :  
BP 52. Route de Lorient,  
56302 Pontivy cedex  
Tél. 97 25 06 30.  
Télex : Onno Ptiny 730 959 +



Usines : Pontivy (Morbihan). Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

Directeur de la publication : Étienne CARDIET - Siège : 140, cité Salvador Allendé - 56100 LORIENT

Dépôt légal 1<sup>er</sup> Trimestre 1978 - Périodique inscrit à la CPPAP sous le N° 773 D 73 AC

Les  
Plus Belles  
Fleurs  
INTERFLORA



**G. POIDEVINEAU**

12, place Alsace-Lorraine  
LORIENT

S.A.R.L. Succ.  
☎ 97.21.05.56

**COCHOUL de COAT-ECUFF**

Porcelet farci prêt à mettre sur le feu



Pour vos repas de famille, baptêmes, communions,  
mariages, d'entreprises, ou de copains.

FARCI À VOTRE GOÛT

Prêtons gratuitement une broche

Venez découvrir notre charcuterie à l'ancienne

sur les MARCHÉS

de Moëlan, Lorient (Merville-Extérieur)  
Hennebont, Quimperlé, Ploemeur

Téléphoner à Arzano

**98 71 70 97**

**DU CLOS** Fabrique d'escaliers bois  
MENUISERIE  
Z.A. de Berné  
56240 PLOUAY  
Tél. 97 34 20 06  
s.a.r.l. **FRÈRES**

NOUS  
PARTICIPONS A L'ANIMATION  
ET AU DÉVELOPPEMENT  
DU MORBIHAN

**CA** CRÉDIT AGRICOLE  
DU MORBIHAN

Le bon sens en action

à **LANESTER**

Avenue François Billoux - ☎ 97.76.11.05



B.P.40 - Z.I. La Rochette - 56120 JOSSELIN  
Tél. 97 22 30 30 - Fax 97 75 68 27

GÉNÉRALE DES BOISSONS FRANCE



**OPTIQUE  
PROST - DREUMONT**

8, rue de Turenne  
(le long de l'Eglise Saint-Louis)

LORIENT

☎ 97 21 07 79

Lentilles  
de contact

**E R A** "AUX ARMÉES RÉUNIES"  
distribution

Articles pour militaires  
Médailles - Décorations (Expéditions)  
**ARMURERIE**  
Vêtements de chasse  
et de pêche  
Coutellerie  
Cadeaux

Remises au adhérents de L'A.N.A.C.R.  
13, Rue Fénélon  
LORIENT  
Tél. : 97.21.10.19

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

**HOTEL DE LA VALLÉE**  
CAFÉ - RESTAURANT - BAR  
CONFORT TERRASSE

**Bernard QUILLERE**

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX Tél. 97.51.81.04

**gan**  
ASSURANCES  
L'ÉNERGIE  
DE TOUS  
LES PROJETS

**BRISSON**  
ASSURANCES  
TOUTES BRANCHES

PARTICULIERS - ENTREPRISES - PLACEMENTS

34, rue Lazare Carnot - LORIENT  
Téléphone : 97 21 07 71 - Télécopie : 97 21 99 21